



CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

Depuis son inauguration officielle en 2008, le Centre de la francophonie des Amériques compte **plus de 45 350 membres** et ne cesse de tisser des liens entre les 33 millions de francophones et de francophiles aux quatre coins du continent américain pour une francophonie

plus solidaire, plus forte, plus inclusive et plus riche, une francophonie vivante, plurielle, engagée et innovante.

Parmi les moments phares de la dernière année, on retient particulièrement la seconde édition du Parlement francophone des jeunes des Amériques qui s'est déroulée à l'Université Laval et à l'Assemblée nationale du Québec. Cette rencontre d'envergure a permis aux participants de vivre une simulation parlementaire durant laquelle l'interaction entre l'institution politique, la société et les médias était au cœur des échanges.



85 • participants provenant de 30 provinces et territoires des Amériques

3 700 000 • impressions pour #PFJA

286 • heures de conférences visionnées en ligne

couverture médiatique internationale

Stimulante et engageante pour l'apprentissage du français, la deuxième édition du concours vidéo **Slame tes accents** a suscité un grand intérêt dans les milieux d'enseignement et auprès des élèves de 12 à 17 ans. Du 1^{er} février au 31 mars 2019, Slame tes accents a encore une fois permis aux classes des Amériques de démontrer leur attachement à la francophonie tout en valorisant la multiplicité des accents du continent.



90 • vidéos reçues

20 • territoires participants

Opéré depuis juillet 2018 par le Centre, le Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique permet aux membres de se concerter et de collaborer pour créer des liens qui génèrent des bénéfices touristiques, économiques et culturels pour les villes et leurs communautés. En septembre 2018, à l'occasion d'une rencontre intérimaire de travail, le Réseau s'est réuni pour la première fois à l'extérieur de ses villes fondatrices. C'est la communauté franco-albertaine qui s'est mobilisée pour accueillir à Grande Prairie cet événement unique rassemblant des intervenants de haut niveau pour outiller les 132 participants.



Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique

152 • villes membres

+ 200 • organismes collaborant avec le Réseau

1re • rencontre intérimaire de travail hors des villes fondatrices

MISSION DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

La création du Centre de la francophonie des Amériques découle de la volonté du gouvernement du Québec de mettre en mouvement la francophonie des Amériques. Par cet engagement, le Québec se reconnaît une responsabilité à l'endroit des communautés francophones ainsi qu'une volonté d'affirmer le leadership mobilisateur qu'il entend exercer pour animer la vaste communauté des francophones et des francophiles des Amériques dans le respect de ses partenaires et de leurs riches différences.

Le Centre a pour mission de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle. Pour remplir cette mission, il axe notamment ses actions sur le développement social des communautés francophones en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur l'apport des nombreux francophiles du continent. Sa vision est celle d'une francophonie en mouvement, solidaire et inclusive, regroupant les Amériques, et dont les liens durables stimulent les échanges et les actions concertées. Les divers programmes, activités ou concours organisés par le Centre répondent à des valeurs qui lui sont chères. Ils témoignent de l'engagement du Centre à l'égard de la langue française et de son ouverture à une francophonie plurielle et diversifiée dans les Amériques. Le Centre privilégie la créativité et l'innovation, la solidarité et la coopération, dans le respect d'un devoir de mémoire.



DÉCLARATION DE LA DIRECTION DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

La fiabilité de l'information contenue dans ce rapport d'activités et des contrôles afférents relève de ma responsabilité.

Les données du rapport d'activités 2018-2019 du Centre de la francophonie des Amériques:

- décrivent fidèlement la mission, les mandats, les valeurs ainsi que les diverses actions entreprises en fonction du plan stratégique 2018-2023 du Centre;
- présentent des données fidèles et fiables à tous les égards importants.

Je déclare donc que les données contenues dans le présent rapport d'activités ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2019.

Johanne Whittom

Présidente-directrice générale

TABLE **DES MATIÈRES**

Message du président du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale	6
Message de la ministre	8
Membres du conseil d'administration du Centre	9
Organigramme	10
Gouvernance du Centre	11
Plan stratégique 2018-2023	13
Résultat 1: Vers un plus grand sentiment d'appartenance à la francophonie des Amériques	14
Résultat 2: Vers une concertation accrue des acteurs pour le rayonnement de la francophonie des Amériques	23
Résultat 3: Vers une augmentation de l'accès et de la participation à la francophonie des Amériques	30
Communications	37
Territoires touchés par les actions du Centre	41
Partenaires et collaborateurs	42
Exigences législatives et gouvernementales	44
 Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques 	44
Développement durable	47
Politique linguistique	47
États financiers	49
Remerciements	71

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE





Québec, le 31 mars 2019

Madame Sonia LeBel, Ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

Madame la Ministre,

À titre de président du conseil d'administration et de présidente-directrice générale du Centre de la francophonie des Amériques, nous vous présentons le rapport d'activités du Centre, accompagné des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2019. Ce rapport témoigne plus que jamais de la pertinence de l'action du Centre auprès des francophones et des francophiles des Amériques et de son engagement envers sa mission.

Au cours de l'exercice écoulé, le Centre a connu de grands moments qui ont fait rayonner la francophonie dans toutes les Amériques. L'année 2018-2019 a notamment été marquée par notre entrée en fonction, marquant un renouveau s'appuyant sans contredit sur les nombreuses actions déjà en place et le bilan fort éloquent du Centre. Les résultats atteints sont le fruit de l'engagement et de la passion de nos prédécesseurs, Denis Desgagné, président-directeur général de 2011 à 2019, et Diane Blais, présidente du conseil d'administration de 2015 à 2018. Nous les remercions sincèrement et saluons le travail qu'ils ont accompli.

À l'image de ses dix années d'opération, le Centre a continué de rassembler et de mettre en mouvement les communautés francophones, tout en favorisant l'accès à la francophonie aux quatre coins des Amériques. Parmi les moments forts, soulignons l'effervescence du Parlement francophone des jeunes des Amériques qui a rassemblé 85 participants provenant de 30 régions et territoires des Amériques pour une semaine à Québec en juillet 2018. Ils sont repartis dans leur communauté respective inspirés et outillés pour s'engager à devenir des acteurs sociaux et à faire rayonner la francophonie des Amériques.



C'est également avec enthousiasme que le Centre est devenu l'opérateur du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique, un véritable tremplin pour le développement des communautés locales. Le Réseau, qui regroupe maintenant 152 villes membres et compte sur l'appui de 200 organismes, se présente comme un agent de changement qui utilise le tourisme culturel pour amplifier le développement communautaire au bénéfice d'une francophonie locale contribuant à son milieu. Nous sommes particulièrement fiers des nouvelles ententes signées avec l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick et l'Association bilingue des municipalités de l'Alberta, qui permettront d'assurer un leadership pour la mise en œuvre de parcours touristiques dans ces provinces.

Les membres du conseil d'administration ainsi que le personnel dévoué du Centre accomplissent leur mission avec rigueur et font rayonner de mille feux la francophonie des Amériques. Nous partageons tous la même passion qui est celle de développer et de faire connaître et rayonner le Centre partout dans les Amériques. Nous remercions le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, les organismes et les partenaires avec lesquels le Centre travaille, car, sans eux, il ne pourrait réaliser sa mission de mettre en valeur une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Clément Duhaime

Président du conseil d'administration

Et Tilon

Johanne Whittom Présidente-directrice générale

MESSAGE DE LA **MINISTRE**



Québec, le 31 mars 2019

Monsieur le Président.

À titre de ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, j'ai le plaisir de vous remettre le rapport d'activités du Centre de la francophonie des Amériques pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019. Ce rapport décrit succinctement les moyens déployés et les activités réalisées par le Centre pour favoriser le rayonnement de la francophonie sur tout le territoire des Amériques.

En opération depuis dix ans, le Centre de la francophonie des Amériques favorise les échanges et le rapprochement des francophones des Amériques. Grâce à son action, il s'inscrit dans la même voie et le même esprit de coopération et de solidarité que le gouvernement du Québec avec les gouvernements provinciaux et communautés francophones du Canada.

Véritable outil de développement pour une francophonie solidaire, vibrante et inclusive, le Centre prolonge l'action du Québec en matière de francophonie et se pose comme un organisme rassembleur et créateur de partenariats. Il incarne la volonté de leadership du gouvernement du Québec en matière de francophonie canadienne et sur le territoire des Amériques.

Son travail quotidien auprès des organismes gouvernementaux, des établissements universitaires, des médias francophones et des acteurs de la société civile ainsi que son nouveau rôle stratégique à titre d'opérateur du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique, permet aux Québécois et Canadiens d'exprimer leur vision du monde et d'aller à la rencontre des 33 millions de francophones et francophiles dans les Amériques.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Sonia LeBel

Ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne

MEMBRES NOMMÉS

ÉLUS MEMBRES

MEMBRES DÉSIGNÉS

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

En date du 31 mars 2019

Clément Duhaime Président du conseil d'administration du Centre Nommé par le gouvernement du Québec le 28 novembre 2018



Johanne Whittom Présidente-directrice générale du Centre Nommée par le gouvernement du Québec le 28 novembre 2018 et entrée en fonction

le 10 janvier 2019



Yvon Marcoux Personne provenant du Québec Administrateur nommé par le gouvernement du Québec le 1er juin 2015



Zachary Richard Personne provenant de l'extérieur du Canada (Louisiane, États-Unis) Nommé par le gouvernement du Québec en 2008, en 2011 et en 2015



Éric Marquis Administrateur désigné par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie le 9 juillet 2018



Renée Madore Administratrice désignée par le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne le 6 juin 2017



Ian Morissette Administrateur désigné par le ministre de la Culture et des Communications le 27 avril 2017



Claude Pinault Administrateur désigné par la ministre responsable de la Charte de la langue française le 29 janvier 2016



Rym Ben Berrah Personne provenant de l'Ontario Administratrice élue en décembre 2017



Steevenson Charles Personne âgée de 35 ans et moins (Haïti) Administrateur élu en décembre 2018



Luc Doucet Personne provenant de l'Acadie Administrateur élu en décembre 2016



Carole Freynet-Gagné Vice-présidente du conseil d'administration du Centre Personne provenant de l'Ouest ou des Territoires (Canada) Administratrice élue en décembre 2013, réélue en décembre 2016



Jean Johnson Personne élue parmi les dirigeants des organismes pancanadiens des communautés francophones et acadiennes du Canada



en décembre 2017



Janaína Nazzari Gomes Personne provenant de l'extérieur du Canada (Brésil) Administratrice élue en décembre 2013, réélue en décembre 2016



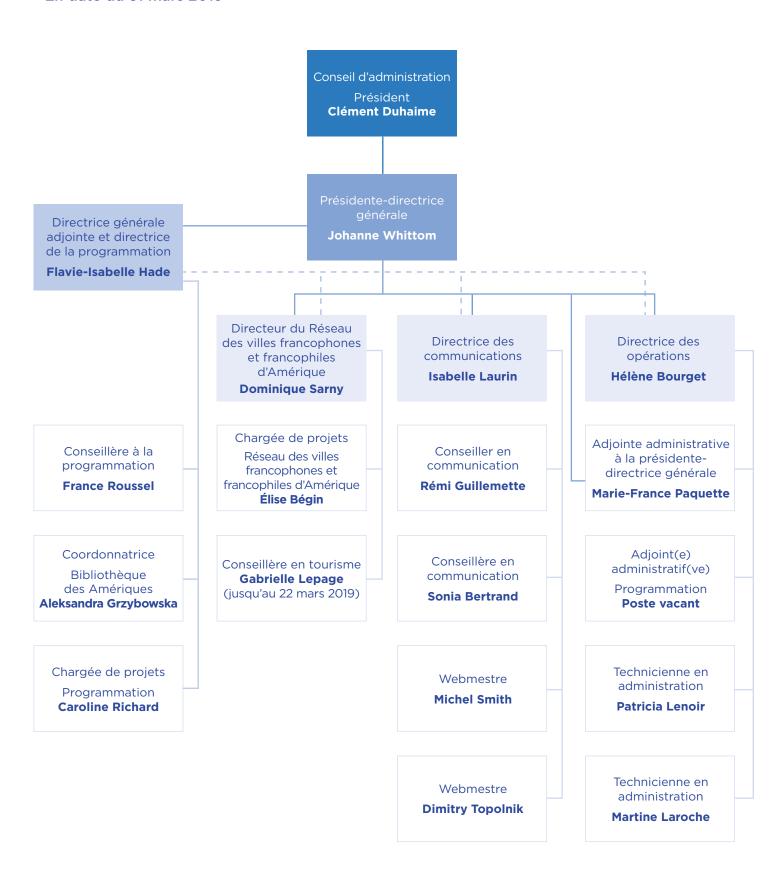
Catherine Zekri Personne provenant du Québec Administratrice élue en décembre 2018

Le Centre tient à remercier toutes les personnes qui, bien qu'elles ne soient plus en poste, ont fait partie de son conseil d'administration au courant de l'année:

Diane Blais, Denis Desgagné, Annie Desnoyers, Michel Lafleur et Yvens Rumbold

ORGANIGRAMME

En date du 31 mars 2019



GOUVERNANCE DU CENTRE

En vertu de la *Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques (L.R.Q, c.C-7.1)* adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 13 décembre 2006 et entrée en vigueur le 19 mars 2008, le Centre est un organisme gouvernemental dont la gouvernance est mixte.

Le conseil d'administration du Centre est composé de quinze administrateurs :

- quatre administrateurs nommés par le gouvernement du Québec, dont le président du conseil d'administration et le présidentdirecteur général;
- quatre administrateurs désignés par les ministres titulaires des ministères associés à la création du Centre;
- sept administrateurs élus parmi les membres du Centre et qui se répartissent comme suit: quatre personnes provenant respectivement du Québec, de l'Ontario, de l'Acadie ainsi que de l'Ouest ou des Territoires, une personne de l'extérieur du Canada, une personne élue parmi les dirigeants des organismes pancanadiens des communautés francophones et acadiennes du Canada ainsi qu'une personne de 35 ans et moins.

ÉLECTIONS 2018

Le 14 décembre 2018, le Centre dévoilait le résultat des élections dont la période de vote avait lieu du 30 novembre au 10 décembre 2018 afin de pourvoir deux postes au sein du conseil d'administration.

Ces élections ont ainsi permis d'élire Catherine Zekri au poste de personne provenant du Québec avec 42,36% des votes, et Steevenson Charles au poste de personne âgée de 35 ans et moins avec 39,19% des votes. Au terme de la période de votation, 1041 membres ont exercé leur droit de vote ce qui constitue le deuxième plus grand nombre de votes reçus dans le cadre des élections au Centre. Les membres votant en provenance d'Haïti et du Québec ont participé activement et représentent 90% des votes reçus.

NOMINATION DU CONSEIL DES MINISTRES

Lors de sa séance du 28 novembre 2018, le Conseil des ministres a procédé à deux nominations concernant le Centre. Clément Duhaime a été nommé, à compter du 29 novembre 2018, président du conseil d'administration du Centre et Johanne Whittom a été nommée, à compter du 10 janvier 2019, présidente-directrice générale du Centre.

RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- · 24 et 25 mai 2018
- 9 juillet 2018
- 13 décembre 2018
- 11 janvier 2019
- · 24 janvier 2019
- 12 février 2019



• Rencontre de la ministre Sonia LeBel avec les membres du conseil d'administration, le 4 avril 2019.

LES COMITÉS

Il y a cinq comités au sein du conseil d'administration: exécutif, gouvernance, programmation, élection et vérification. Leurs membres se rencontrent selon les besoins et présentent des avis et des pistes de réflexion aux membres du CA lors des rencontres.

COMITÉ	MEMBRES	RENCONTRES TENUES
Comité exécutif	 Clément Duhaime, président du CA Carole Freynet-Gagné, vice-présidente du CA Luc Doucet Renée Madore Claude Pinault 	 10 avril 2018 14 mai 2018 24 septembre 2018 24 janvier 2019 14 mars 2019 31 mars 2019
Comité de gouvernance	 Renée Madore, présidente du comité Rym Ben Berrah Luc Doucet Carole Freynet-Gagné Catherine Zekri Clément Duhaime (membre d'office) 	23 mai 201821 mars 2019
Comité de programmation	 Carole Freynet-Gagné, présidente du comité Steevenson Charles Ian Morissette Janaína Nazzari Gomes Catherine Zekri Clément Duhaime (membre d'office) 	10 mai 201814 novembre 201818 mars 2019
Comité d'élection	 Luc Doucet, président du comité Steevenson Charles Jean Johnson Janaína Nazzari Gomes Clément Duhaime (membre d'office) 	14 mai 20189 octobre 201819 novembre 201812 décembre 201820 mars 2019
Comité de vérification	 Claude Pinault, président du comité Yvon Marcoux Éric Marquis Catherine Zekri Clément Duhaime (membre d'office) 	18 avril 20189 juillet 2018

PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023

Le plan stratégique 2018-2023 du Centre de la francophonie des Amériques est axé sur les résultats et les partenariats. Ce plan est le fruit d'un processus de réflexion animé et approfondi, impliquant le conseil d'administration du Centre et les membres de son personnel.

MISSION

Le Centre de la francophonie des Amériques a pour mission de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle.

Le Centre œuvre au développement et à l'épanouissement des francophones et des francophiles et soutient le rapprochement des personnes, communautés et groupes intéressés par la francophonie. Il favorise les échanges, les partenariats et le développement de réseaux francophones afin de soutenir des projets structurants liés aux enjeux de société et diffuse l'information concernant diverses thématiques liées à la francophonie.

VISION

La vision du Centre de la francophonie des Amériques est celle d'une francophonie en mouvement, solidaire et inclusive regroupant les Amériques et dont les liens durables stimulent les échanges et les actions.

VALEURS

- L'engagement à l'égard de la langue française et des cultures d'expression française
- L'ouverture sur une francophonie plurielle dans les Amériques
- La créativité et l'innovation
- La solidarité et la coopération
- · Le devoir de mémoire
- La parité, l'égalité, l'équité

RÉSULTATS IMMÉDIATS

Les actions et les résultats mis en place par le Centre répondent non seulement à une approche territoriale, mais aussi à une approche de développement local; chaque territoire est considéré de manière individuelle en fonction de ses particularités. Notre programmation repose sur des projets phares déjà existants mais aussi sur de nouveaux projets structurants, tous ayant pour but d'atteindre trois résultats immédiats:

RÉSULTAT 1

UN PLUS GRAND SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

RÉSULTAT 2

UNE CONCERTATION ACCRUE
DES ACTEURS DANS L'ACTION POUR
LE RAYONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE
DES AMÉRIQUES

RÉSULTAT 3

UNE AUGMENTATION DE L'ACCÈS ET DE LA PARTICIPATION À LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES



VERS UN PLUS GRAND SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES



UN PROGRAMME PHARE DU CENTRE QUI A RÉUNI DES LEADERS FRANCOPHONES DES AMÉRIQUES

85 • participants

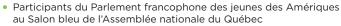
18 750 • visiteurs sur le site Internet

3 700 000 • impressions pour #PFJA

couverture
médiatique
internationale

heures de conférences visionnées en ligne







 Entrevue avec un participant du volet parlementaire par l'équipe du volet média

UNE FORMATION POUR RENFORCER L'ACTION CITOYENNE

Du 8 au 15 juillet, 85 francophones engagés provenant de 30 provinces et territoires des Amériques se sont rendus à Québec pour participer à la deuxième édition fort attendue du Parlement francophone des jeunes des Amériques (PFJA).

Sous la présidence d'honneur de l'ex Secrétaire générale de la Francophonie, cette rencontre d'envergure a permis aux participants de vivre une simulation parlementaire durant laquelle l'interaction entre l'institution politique, la société et les médias était au cœur des échanges. Trois projets de loi ont été développés par le Cabinet, discutés et débattus. Ils touchaient aux sujets suivants: la sécurité et le maintien de l'ordre public, la réduction des inégalités et une meilleure reconnaissance des minorités par des mesures progressiste ainsi que l'imposition de mesures cœrcitives applicables à tous, afin de contrer le réchauffement de la planète et responsabiliser les acteurs de la société.

Trois volets

Structurée autour de trois volets interdépendants: parlementaire, média et participation citoyenne, la programmation a offert aux participants de nombreuses activités: des conférences, un cafécitoyen, des tables rondes, des ateliers ainsi que diverses activités culturelles.

Divisés en commissions, les 60 participants du volet parlementaire ont eu l'occasion de débattre des projets de loi à l'Assemblée nationale du Québec, un cadre prestigieux et inspirant. De plus, le Cabinet, formé de sept participants de la première édition du PFJA, a accompagné les parlementaires en les guidant notamment avec le développement de leurs positions, discours et amendements.

Les 10 participants du volet média ont bénéficié d'une formation pratique de journalisme politique livrée par les professionnels de Radio-Canada Québec. Un webinaire accessible avant l'événement, combiné à une formation sur place ont permis aux participants de ce volet d'entrer en action dès le premier jour du PFJA. Les participants ont couvert les débats et les conférences de presse organisées par les parlementaires et les citoyens, en plus de produire trois bulletins de nouvelles diffusés en soirée sur *La voix des Amériques*, média électronique officiel du PFJA.

Pour le volet participation citoyenne, une équipe de l'Université Saint-Paul à Ottawa a développé et offert une formation pratique axée sur le développement d'argumentaires et de positions ainsi que sur la communication efficace auprès des médias et des représentants élus. Les 15 participants de ce volet ont déployé tous les efforts nécessaires afin d'influencer les parlementaires dans leur prise de décisions.

Conférenciers et personnalités de renom

L'événement a permis aux participants de réfléchir à deux thèmes transversaux, soit la parité et l'éthique, grâce à la présence de deux grands témoins, Nelly Dennene, directrice générale du Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick, et René Villemure, éthicien, qui ont suivi les discussions des participants tout au long de la semaine et fourni une rétroaction quotidienne.

Plusieurs conférenciers et personnalités de renom ont partagé leur expérience et échangé avec enthousiasme avec les leaders francophones participants afin de réfléchir aux grands enjeux de la francophonie dans les Amériques. Parmi eux, soulignons la présence de la déléguée générale du Québec à Paris et représentante personnelle du premier ministre pour la Francophonie, Line Beauchamp; la rédactrice en chef de l'émission Enquête, Claudine Blais; le président du parti travailliste de Porto Alegre, Rodrigo Campos; la militante, féministe et ancienne députée québécoise, Françoise David; le diplomate et ancien Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, Clément Duhaime; la communicatrice et éditrice du magazine Premières Affaires, Marie Grégoire; le journaliste à la télévision de Radio-Canada, Jean-Michel Leprince; la députée de l'Assemblée législative de l'Alberta, Annie McKitrick; le directeur général des élections du Québec, Pierre Reid; le professeur émérite associé au département d'information et de communication de l'Université Laval, Florian Sauvageau; l'ancien premier ministre du Manitoba, Greg Selinger; l'ancienne garde des Sceaux et ministre de la justice de France (2012-2016), Christiane Taubira.

Moment culturel et réseautage

Moment culturel fort, les participants ont pu assister à l'enregistrement de l'émission Belle et Bum célèbre l'Acadie et le Québec, spectacle présenté dans le cadre du Festival d'été de Québec. Dans le cadre d'une session et d'une réception, les participants ont aussi pu réseauter avec les membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), présents au Québec pour la tenue de la 44e Session de l'APF.

Jamais je n'aurais cru qu'il y avait des francophones jusqu'à la pointe de l'Argentine!

Je n'ai jamais été aussi fière d'être francophone que lors du PFJA! Étant d'un milieu majoritaire, je prenais le français pour acquis, mais en voyant tous ces gens des Amériques, j'ai réalisé la valeur de cette langue. J'ai aussi adoré entendre tous les accents. C'est ce qui rend le français si beau à entendre.

- Témoignage d'un participant



Intervention d'une participante au Salon bleu • de l'Assemblée nationale du Québec



Mot de Diane Blais, présidente du conseil d'administration du Centre de 2015 à 2018, à l'Assemblée nationale du Québec

MERCI AUX PARTENAIRES ET COLLABORATEURS

Partenaire principal

Secrétariat à la jeunesse









En collaboration avec



































Le Centre a également travaillé en collaboration avec la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada afin de sensibiliser les acteurs de terrain œuvrant dans les communautés francophones du Canada à prendre part à cet exercice intergénérationnel d'action citoyenne.







Atelier de slam offert par Mathieu Lippé aux gagnants de l'école Glebe Collegiate Institute (Ontario) Canada



CONCOURS SLAME TES ACCENTS

vidéos reçues

territoires participants

+ de 66 000 • votes reçus pour le Prix du public

Stimulant et engageant pour l'apprentissage du français, la deuxième édition du concours Slame tes accents a suscité une fois de plus un grand intérêt dans les milieux d'enseignement et auprès des jeunes de 12 à 17 ans. Au total, 90 vidéos provenant de 20 territoires des Amériques ont été reçues, démontrant la fierté des participants d'appartenir à cette francophonie et de présenter la variété et la beauté de leurs accents.

Ce concours représente une occasion unique pour les enseignants et leurs élèves d'accroître l'intérêt pour la francophonie des Amériques dans leur milieu. Afin d'accompagner les enseignants et aider au développement des compétences écrites et orales des élèves, le Centre a proposé une démarche pédagogique accessible sous forme d'un guide téléchargeable.

Le porte-parole de l'édition 2019 était Mathieu Lippé, artiste et slameur québécois. Il a contribué à la promotion du concours dès son lancement en apportant toute son énergie et sa passion pour

+ de 116 000 • visiteurs sur

le site Internet du concours

+ de 8 000\$ • en prix attribués

17 entrevues

la poésie et l'écriture. Visage du concours dans les vidéos et visuels promotionnels, il a également accordé de nombreuses entrevues à différents médias à travers le Canada.

En tant que francophone en milieu minoritaire, il est important, mais parfois difficile de construire une identité francophone. Offrir aux élèves l'occasion de jouer un rôle actif dans un tel projet les aide à forger cette identité. La carte de la francophonie des Amériques (et du monde) leur a permis de se situer face aux réalités linguistiques et culturelles francophones de leur milieu et d'ailleurs. À travers leur slam, les élèves ont témoigné de la façon dont ils vivent leur francophonie authentiquement.

- Témoignage d'un professeur participant

PLUS DE 8000\$ EN PRIX: FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS

La remise des prix a eu lieu après l'exercice financier se terminant le 31 mars 2019. Pour déterminer les gagnants des 1^{er} et 2^e prix de chaque catégorie (12 à 14 ans et 15 à 17 ans), les vidéos reçues ont été évaluées par un jury international composé de personnes provenant de différentes régions des Amériques.

Par ailleurs, la forte mobilisation des classes participantes et des communautés francophones a généré un achalandage record sur francophoniedesameriques.com/slame qui a reçu, en seulement 15 jours, plus de 66 000 votes pour les vidéos en compétition pour le *Prix du public*. Au total, plus de 116 000 utilisateurs ont été touchés par Slame tes accents sur le site du concours.

Devant cette participation surpassant les attentes lors de la période de votation, le Centre a décidé de remettre un second prix du public, soit une bourse de 500\$ CA pour une activité éducative, à la classe de chaque catégorie d'âge qui a reçu le deuxième plus grand nombre de votes.

PRIX	DESCRIPTION	GAGNANTS CATÉGORIE 12 À 14 ANS	GAGNANTS CATÉGORIE 15 À 17 ANS
1 ^{er} prix du jury	Atelier de slam avec le porte-parole du concours	École Roméo Dallaire (Manitoba), Canada	Glebe Collegiate Institute (Ontario), Canada
			Groupe A – Slam intitulé Soyons fiers
2 ^e prix du jury	Bourse de 1 000\$ CA pour l'achat de matériel pédagogique en français	École Anne-Hébert (Colombie-Britannique), Canada	Everett Haitian Community Center (Massachusetts), États-Unis
1er prix du public	Bourse de 1 000 \$ CA pour une activité éducative	Institution du Sacré Cœur, Haïti	CIEP 449 Leonel de Moura Brizola, Brésil
2 ^e prix du public	Bourse de 500\$ CA pour une activité éducative	College Santa Ana, Costa Rica	Lycée San Carlos de Tarrazu, Costa Rica





Lieux

Alberta, Argentine, Brésil, Californie, Colombie, Colombie-Britannique, Costa Rica, Cuba, District de Columbia, Équateur, Haïti, Louisiane, Manitoba, Massachusetts, Mexique, Nouveau-Brunswick, New Hampshire, Ontario, Pérou et Québec



• Mathieu Lippé et les gagnants de l'École Roméo-Dallaire (Manitoba) Canada



Entrevue des jeunes dans le cadre de Les voix du changement •

DEUX MISSIONS RÉUSSIES À WINNIPEG

LES VOIX DU CHANGEMENT: UN PROJET PILOTE À L'ÉCOLE PRÉCIEUX-SANG

À l'automne 2018, le Centre était fier d'annoncer qu'un nouveau projet serait piloté au sein de cinq classes de la sixième à la huitième année de l'école Précieux-Sang à Winnipeg (Manitoba). Axé sur le concept de l'école citoyenne, Les voix du changement encourage les élèves à se mobiliser et à s'engager dans leur communauté, tout en développant des habiletés de communication orale en français, afin de favoriser la sécurité linguistique.

En octobre, l'équipe du Centre a donc rencontré les enseignants afin qu'ils soient formés aux concepts de ce programme touchant trois dimensions: le changement social, la francophonie et la transmédialité, qu'ils découvrent et s'approprient la pédagogie en six étapes à réaliser en classe et qu'ils maîtrisent l'équipement technique prêté par le Centre.

Puis, en décembre, le Centre a visité les classes. L'engagement des jeunes, des enseignants, de l'école et de la division scolaire envers le projet était palpable et a beaucoup touché l'équipe du Centre. Au cours du projet, ces jeunes Franco-Manitobains sont devenus de véritables vecteurs de changements sociaux.







• Présentation du Centre aux élèves de l'École Précieux-Sang



Table ronde avec René Cormier, Mariette Mulaire et Peggy Feehan, animée par Marie Grégoire

LA FRANCOPHONIE SOUS LES PROJECTEURS!

En septembre 2018, un partenariat avec le Festival de cinéma de la ville de Québec (FCVQ) a permis au Centre de mettre la francophonie à l'honneur sur grands écrans lors de différentes festivités cinématographiques au cours de l'année 2018-2019.

LA FRANCOPHONIE NORD-AMÉRICAINE À L'HONNEUR AU FESTIVAL DE CINÉMA DE LA VILLE DE QUÉBEC

Les cinéphiles de la région de Québec ont rencontré avec enthousiasme la francophonie nordaméricaine avec la programmation en trois parties qui était proposée le 22 septembre.

Ce fut d'abord l'occasion de présenter pour la toute première fois le documentaire *Vocalités vivantes*, des Productions Rhizome, un voyage documentaire et poétique axé sur la rencontre entre un poème (*Le vivant* de Carl Lacharité) et des lecteurs de six communautés francophones canadiennes.

Ensuite, afin de poursuivre la conversation avec les festivaliers, le Centre était heureux de proposer une table ronde à laquelle ont participé trois personnalités de renom œuvrant au développement et à la promotion de la francophonie: René Cormier, sénateur indépendant provenant du Nouveau-Brunswick, Peggy Feehan, directrice exécutive du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), et Mariette Mulaire, présidente du World Trade Centre Winnipeg. Animée par Marie Grégoire, cette table ronde fut une occasion extraordinaire d'inspirer une réflexion sur la place du français dans nos vies et de permettre aux Québécois d'en apprendre davantage sur les francophonies dans les Amériques.

Finalement, la mise à l'honneur de la francophonie des Amériques s'est clôturée avec la projection du documentaire *Le choix de Théo,* réalisé par Thomas Cauvin et Mikael Espinasse. Ce documentaire propose une incursion dans l'univers de Theo Brode qui, comme tant d'autres en Louisiane, a choisi d'apprendre, de parler et de préserver la langue de ses ancêtres cajuns, créoles et autres français.

AYITI MON CINÉMA À VANCOUVER

Le Rendez-vous du cinéma québécois et francophone de Vancouver célébrait cette année son 25° anniversaire et le Centre est fier de saluer l'engagement continu de Visions Ouest Productions, de ses bénévoles et de ses collaborateurs qui œuvrent au bon déroulement de cet événement.

Lors de la soirée d'ouverture, le Centre coprésentait *Ayiti mon cinéma*, un film de Vanessa-Tatjana Beerli portant sur la délicate situation du cinéma et de la culture en Haïti.

Cette coprésentation, avec Visions Ouest, découle de la participation du Centre au FCVQ qui a permis au Centre de les rencontrer et d'organiser cette projection. Lors du FCVQ, l'équipe du Centre a également saisi l'opportunité de conclure un partenariat avec le Festival cinéma du monde de Sherbrooke qui aura lieu au cours de l'année 2019-2020.







Mission au Mexique en mars 2019

LES ACTIONS DU CENTRE PRÉSENTÉES AUX AMÉRIQUES

Le Centre profite des occasions qui lui sont offertes afin de présenter la francophonie des Amériques et ses actions.

Avril 2018

Devant des élèves provenant de Terre-Neuve en visite à Québec (Québec), Canada

• Juin 2018

Aux SÉDIFRAL à Bogota en Colombie

Juillet 2018

Devant les parlementaires de l'APF - Région Amérique à Québec (Québec), Canada

Août 2018

Colloque Bienville, 350e anniversaire de la fondation de la Nouvelle-Orléans par Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville à Longueuil (Québec), Canada

· Octobre 2018

Au 20e Congrès du Réseau Québec-France à Québec (Québec), Canada

Octobre 2018

Au Congrès annuel des professeurs de français du Pérou

· Octobre 2018

À la Fondation du Collège de Bathurst (Nouveau-Brunswick), Canada

Mars 2019

Devant des étudiants provenant du New Jersey, États-Unis en visite à Québec (Québec), Canada

Mars 2019

À la Universidad Nacional Autonoma de Mexico (UNAM) et à la Foire du livre à Monterrey au Mexique



VERS UNE CONCERTATION ACCRUE DES ACTEURS POUR LE RAYONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

LE CENTRE TISSE DES LIENS ENTRE LES ENSEIGNANTS ET LES ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DES AMÉRIQUES

Cinq enseignants de français ou professionnels de l'éducation résidant à l'extérieur du Canada ont été sélectionnés par le Centre pour recevoir une bourse afin de participer à une formation en construction identitaire, offerte par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). Sous la forme d'un stage de perfectionnement, cette formation représente une occasion unique de rencontrer des intervenants en éducation francophone, le tout dans une ambiance favorable au partage des bonnes pratiques, à la réflexion et au développement de solutions pour favoriser la construction identitaire francophone en milieu minoritaire.

Comme enseignante en français langue étrangère travaillant dans une institution du système français au Honduras; les termes francophone et francophonie posent parfois des contraintes au moment de les expliquer à un élève et de lui faire sentir qu'il en fait partie. Les stages de perfectionnement de l'ACELF m'ont donné les ressources pour savoir mieux travailler les différents aspects qui interviennent dans la construction de l'identité de l'enfant dans le milieu francophone. Grâce à une bourse offerte par le Centre de la francophonie des Amériques, j'ai pu vivre cette merveilleuse expérience.

 Rosa Cruz (Honduras), boursière du Centre au stage de perfectionnement ACELF 2018







UN IMPORTANT LEVIER DE DÉVELOPPEMENT **DE LA FRANCOPHONIE**

- Fondé en 2015 à l'initiative des villes de Lafayette, Moncton et Québec et d'un partenariat avec le Centre
 - **152** villes membres
 - + de 200 organismes collaborant avec le Réseau

- rencontre intérimaire de travail hors des villes fondatrices
 - rôle stratégique pour le Centre, opérateur du Réseau depuis le 27 juillet 2018

Le Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique (Réseau) permet aux membres de se concerter et de collaborer pour créer des liens qui génèrent des bénéfices touristiques, économiques et culturels pour les villes et leurs communautés. Il s'agit d'un modèle de développement unique dans la francophonie, fondé sur des liens productifs et des partenariats solides, au bénéfice des villes et des communautés francophones où le développement des unes passe par l'épanouissement des autres.



Participants à la rencontre intérimaire de travail du Réseau des villes • francophones et francophiles d'Amérique à Grande Prairie

RENCONTRE INTÉRIMAIRE DE TRAVAIL À GRANDE PRAIRIE EN ALBERTA

Pour la première fois, les membres du Réseau se sont rencontrés à l'extérieur des villes fondatrices et c'est la communauté franco-albertaine qui s'est mobilisée pour accueillir cet événement unique. La rencontre de travail du Réseau à Grande Prairie avait pour objectifs de discuter du futur plan stratégique, de présenter le Réseau aux communautés francophones de l'Ouest et de faire connaître et mettre en valeur les communautés francophones de l'Ouest canadien à l'ensemble du Réseau.

L'événement, organisé par un comité consultatif composé de l'équipe du Réseau, de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), de l'ACFA régionale de Grande Prairie, du Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA) et du Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA), avait pour thème la promotion de la culture francophone au sein des communautés anglophones. Axée autour de cinq volets, le tourisme, le développement économique, la culture, l'engagement des jeunes et le patrimoine, la programmation a permis d'outiller les 132 participants de différents milieux (élus, organismes, experts et artisans de la francophonie) afin qu'ils participent au développement du Réseau.

Rassemblant des intervenants de haut niveau, sept conférences et tables rondes ont été diffusées en direct sur la page Facebook du Centre. Au total, plus de 133 heures de travaux ont été visionnées par un auditoire engagé de 4358 internautes provenant du Canada, des États-Unis, de la France, d'Haïti, du Brésil et d'ailleurs.

Nouveaux membres

Le Centre était fier d'annoncer qu'à la suite de leur participation à cette rencontre, trois nouvelles villes ont rejoint le Réseau, soit Edmonton (Alberta) ainsi que Gatineau et Saint-Jean-Port-Joli (Québec). Autre retombée importante, le Centre a signé une

entente avec l'Association bilingue des municipalités de l'Alberta (ABMA), par l'entremise du CDÉA. L'ABMA se joint au Réseau comme agent de liaison, lui permettant de tisser des liens avec ses villes membres et d'entamer des démarches concrètes pour la mise en œuvre de parcours touristiques.

Événement culturel phare de la programmation de la rencontre, le spectacle *Nouveau monde* créé par le RAFA a été chaudement applaudi par les participants et a été nominé dans la catégorie *Initiative artistique* des prix Trille Or 2019. Le gala des prix Trille Or est un gala bisannuel qui récompense les artistes francophones hors Québec. Une grande réussite pour tous les artistes et artisans qui ont contribué à ce spectacle.





LE CENTRE DEVIENT L'OPÉRATEUR DU RÉSEAU

Le 27 juillet 2018, la Ville de Québec a mandaté les responsabilités de fonctionnement et de développement du Réseau au Centre de la francophonie des Amériques. Québec, ville fondatrice du Réseau avec Moncton et Lafayette, et l'un des bailleurs de fonds de l'initiative, reconnait ainsi l'expertise du terrain et les connaissances acquises par le Centre au cours des dix dernières années.

Comme opérateur du Réseau, le Centre est responsable de promouvoir les activités de développement, d'accompagner les membres dans la mise en œuvre de leurs projets et d'élaborer le plan stratégique du Réseau en consultant les villes, les communautés et les associations francophones et francophiles des Amériques.



 Membres fondateurs et opérateur du Réseau, Joel Robideaux, maire-président de Lafayette, Carole Freynet-Gagné, vice-présidente du conseil d'administration du Centre de la francophonie de Amériques, Dawn Arnold, mairesse de Moncton et Régis Labeaume, maire de Québec.







 Stagiaire au Musée Lewiston-Auburn en Nouvelle-Angleterre en partenariat avec LOJIQ

DES STAGIAIRES EN ACTION

En 2017, les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ), le Centre de la francophonie des Amériques, la Ville de Québec et l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) France ont annoncé qu'ils s'unissaient pour offrir des stages en milieu de travail au sein des villes membres et partenaires du Réseau pour développer des projets en lien avec le Réseau.

C'est ainsi qu'en 2018, à la suite du premier appel à candidatures, des jeunes francophones motivés par le développement de la francophonie des Amériques ont réalisé des stages au Museum of Work and Culture (Rhode Island), au Conseil pour le développement du français en Louisiane (Louisiane), et à la Ville d'Orléans (Ontario).

Le second appel à candidatures lancé à l'été 2018 permettra à sept jeunes de vivre l'expérience de stages au Canada (Alberta et Saskatchewan) et aux États-Unis (Louisiane, Maine et Rhode Island) au printemps 2019.

UNE MISSION EN NOUVELLE-ANGLETERRE

Du 18 au 21 novembre 2018, des membres de l'équipe du Réseau ont effectué une mission en Nouvelle-Angleterre. Cette mission les a amenés dans les villes de Lewiston et Auburn (Maine), Biddeford (Maine), Manchester (New Hampshire) et Woonsocket (Rhode Island) afin d'évaluer le projet de la Franco-Route, une route touristique basée sur l'histoire et la culture francophone de la région. Ils ont ainsi pu fournir des suggestions et des pistes d'amélioration à l'équipe locale pour mieux orienter et inspirer les futures actions de mise en œuvre de cette route touristique unique. Durant cette mission, l'équipe du Réseau était accompagnée

de Marie-Josée Duquette, attachée aux communications, à la culture et aux Affaires francophones de la Délégation du Québec à Boston.

La Franco-Route témoigne d'une histoire de résilience et d'espérance, d'une francophonie de solidarité et de résistance, d'une Franco-Amérique dont le courant ressemble à celui d'une rivière souterraine qu'« on ne voit pas, mais qui coule toujours », pour reprendre la belle métaphore de l'artiste cajun et administrateur du Centre, Zachary Richard. Au-delà des sites et des lieux, c'est la passion, l'enthousiasme et le profond engagement envers l'héritage francophone de la région qui ont marqué et inspiré l'équipe.

UNE ENTENTE SIGNÉE AVEC L'ASSOCIATION FRANCOPHONE DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

En janvier 2019, le Centre et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), porte-parole de 50 municipalités francophones et mixtes dont 26 sont membres du Réseau, étaient fiers d'annoncer la signature d'une entente.

Cette entente permettra d'assurer un leadership au Nouveau-Brunswick pour la mise en œuvre de parcours touristiques du Réseau, de faire rayonner la francophonie en faisant connaître le Réseau aux villes, municipalités, organismes et communautés francophones de la province et de créer une table de collaboration avec les organismes et partenaires participants dans différents domaines afin d'assurer l'engagement des communautés au projet. Il est aussi souhaité de mettre en place un projet-pilote de parcours touristique et de développer les plans d'action et de financement pour sa mise en œuvre.

LE CENTRE CONTRIBUE À FAIRE RAYONNER LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES AUPRÈS DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

POUR UNE TROISIÈME FOIS, LE CENTRE PARTICIPE AUX SEDIFRALE

En participant à la 17e édition des SEDIFRALE, un important congrès des professeurs de français pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Centre a contribué à briser l'isolement, à tisser des liens avec les acteurs engagés pour le développement de la francophonie, et surtout à faire connaître la richesse et le dynamisme du fait francophone présent en Amérique auprès des congressistes.

Organisé par l'Association colombienne des professeurs de français, la Commission pour l'Amérique latine et la Caraïbe (COPALC) et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), le congrès accueillant 500 participants s'est déroulé à l'Université Pontificale Javeriana à Bogota (Colombie) sur le thème Enseignement du français en Amérique latine: du repli au renouveau.

Afin d'enrichir la programmation, le Centre a mobilisé des acteurs et partenaires issus du monde de l'éducation, de la culture et de la littérature venus des quatre coins des Amériques. En plus de présenter ses programmes et outils répondant à un

besoin réel pour les enseignants vivant en situation minoritaire, le Centre, avec le soutien du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec (MRIF), a présenté un grand moment culturel: le spectacle *Légendes d'un peuple*, avec les artistes québécois Alexandre Belliard et Jorane, qui transforment en chanson l'aventure francophone en Amérique.

Outre le Centre, des représentants institutionnels du Québec ont aussi participé aux SEDIFRALE. L'Université Laval, l'Université de Sherbrooke et l'Université du Québec à Montréal ont présenté leurs programmes. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion étaient également présents.











Délégation du Centre aux SEDIFRALE

RENCONTRE NATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS DU PÉROU

C'est avec enthousiasme que le Centre est allé à la rencontre des professeurs et chercheurs de français du Pérou lors de leur 15° rencontre nationale qui avait pour thème *Enseignement et apprentissage du français au Pérou: nouveaux horizons.*

Cette rencontre annuelle, un événement accrédité par la Fédération internationale des professeurs de français, a rassemblé des centaines de professeurs, des chercheurs, des traducteurs, des spécialistes de l'enseignement du français langue étrangère. Le Centre y a présenté ses programmes et outils en plus de tracer le portrait de la francophonie des Amériques.

Les participants ont été très réceptifs à l'idée d'utiliser des outils tels que la Bibliothèque des Amériques avec leurs élèves.

UNE NOUVEAUTÉ AU CONGRÈS DE L'ACPI 2019: LA SÉRIE DES AMÉRIQUES

Le Centre a profité de la tenue du congrès de l'Association canadienne des professionnels de l'immersion (ACPI) à Winnipeg pour annoncer, en partenariat avec les organisateurs, qu'il sera partenaire du 42^e congrès de l'ACPI qui se déroulera à Québec du 7 au 9 novembre 2019.

En plus de siéger au comité organisateur de cet événement international, le Centre présentera La Série des Amériques, une série d'ateliers complémentaires qui seront animés par des enseignants des Amériques provenant de l'extérieur du Canada. Un appel de communications a été lancé en ce sens.









MOBILITÉ DANS LES AMÉRIQUES: LE SAVOIR AU SERVICE DE LA FRANCOPHONIE

UN NOUVEAU PROGRAMME DE MOBILITÉ

En décembre 2018, le Centre a procédé à une refonte d'un de ses programmes visant la diffusion des savoirs en français. *Mobilité des chercheurs* est ainsi devenu *Mobilité dans les Amériques*.

Ce nouveau programme s'adresse, non plus uniquement aux chercheurs, mais aux institutions d'enseignement, associations de professeurs de langue française, organisations civiles au service de la francophonie et organisateurs de colloques qui souhaitent faire venir une expertise provenant de l'extérieur de leur zone géographique d'origine. Autre changement important amenant davantage de flexibilité, ce programme est désormais ouvert à l'année. Le demandeur doit simplement déposer son dossier trois mois avant la réalisation de la mobilité proposée.



Journée scientifique Haïti-Canada, • Université de Montréal (Québec) Canada

ÉCHANGES DES SAVOIRS EN 2018-2019

Avant la refonte, cinq chercheurs ou experts ont participé à *Mobilité des chercheurs*, au cours de l'année 2018-2019. En plus de présenter une conférence académique, ces derniers ont aussi livré une conférence ouverte aux membres de la communauté d'accueil.

CHERCHEUR / EXPERT	CONFÉRENCE	LIEU
Joseph Gagné (Université Laval, Québec)	Rumeurs, traîtres et désordre: Le renseignement militaire en Louisiane pendant la guerre de Sept Ans	Centre des études louisianaises, Université de Louisiane à Lafayette (Louisiane), États-Unis
Monika Jezak (Université d'Ottawa, Ontario)	Le meilleur des deux mondes - La frontière dans les politiques canadiennes d'intégration d'immigrants d'expression française	Universidad Nacional de Cordoba, Argentine
Nadève Ménard (Université d'État d'Haïti)	À la recherche de l'Haïtien authentique	Université de Montréal (Québec), Canada
Victor Montoya (Torcuato Di Tella University, Argentine et Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris 3, France)	Des politiques linguistiques aux politiques étrangères: approches Bourdieusiennes des mobilités étudiantes	Université Pontificale Javeriana de Bogota, Colombie
Nesmy Manigat, ex-ministre de l'éducation nationale en Haïti et président du Comité gouvernance du partenariat mondial pour l'éducation	Le futur d'Haïti se joue d'abord dans ses salles de classe	Journée scientifique Haïti-Canada, Université de Montréal (Québec), Canada







VERS UNE AUGMENTATION DE L'ACCÈS ET DE LA PARTICIPATION À LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES



GRATUITE, UNIQUE ET 100% FRANCO-AMÉRIQUE!

15 066 •

en 2018 -2019

67 575

prêts depuis l'ouverture de la bibliothèque en 2014

12 625 • exemplaires de livres numériques

Créée en 2014 à l'initiative du Centre, la Bibliothèque des Amériques est offerte à ses membres gratuitement et donne accès à des milliers de livres numériques d'auteurs et d'éditeurs francophones des Amériques. Diversifiée et spécialisée, elle est unique, car elle rassemble, conserve et diffuse le patrimoine documentaire francophone ou relatif aux communautés francophones des Amériques.

Depuis le 12 octobre 2018, utilisant son propre lecteur web, la Bibliothèque des Amériques est encore plus accessible et simple d'utilisation. Les lecteurs peuvent utiliser cette option pour lire

la majorité des livres numériques empruntés de notre collection numérique depuis le navigateur de leur choix.

Toujours à l'écoute des communautés francophones des Amériques et de ses membres, le Centre a mandaté une firme de sondage afin de comprendre les forces et défis de la Bibliothèque et de connaître les attentes des usagers. Cette étude panaméricaine qualitative et quantitative a permis d'identifier des pistes pour améliorer l'offre de la Bibliothèque afin de mieux répondre aux besoins des membres. La prochaine année sera riche en nouveautés.



LES RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRES, UNE EXPÉRIENCE LITTÉRAIRE UNIQUE ET MÉMORABLE

Rendez-vous littéraires

auteurs des Amériques

300 • étudiants

Exploitant les outils numériques, les Rendez-vous littéraires favorisent les échanges en français entre auteurs francophones des Amériques et étudiants de français de niveau postsecondaire ou universitaire en associant la littérature aux nouvelles technologies.

Les Rendez-vous littéraires permettent aux professeurs d'intégrer à leur programme une œuvre francophone des Amériques. Après avoir réalisé des travaux préparatoires, leurs étudiants ont le privilège de rencontrer et d'échanger au moyen d'une visioconférence avec l'auteur retenu.

Pour l'édition 2019, des professeurs de l'Argentine, du Canada, des États-Unis, du Mexique et du Pérou ont eu la possibilité de participer au programme. Il est rare qu'une auteure ait ainsi la chance de communiquer avec plusieurs lecteurs qui ont vraiment pris le temps de lire et de s'interroger au sujet de son œuvre. Je vous remercie de tout cœur de donner ainsi une place aux auteurs (minoritaires) d'expression française qui vivent à l'extérieur des grands centres francophones. Ça me fait chaud au cœur!

- Lyne Gareau,
 auteure de Colombie-Britannique participant
 à la 5^e édition des Rendez-vous littéraires



 Rendez-vous littéraire d'un auteur de l'Ontario, Canada, avec des étudiants du Mexique



• Rendez-vous littéraire d'une auteure de l'Ontario, Canada, avec des étudiants du Mexique







 Rendez-vous littéraire spécial avec Kym Thuy et des étudiants du Mexique

 Paul Lévesque à l'Université de Saint-Boniface (Manitoba), Canada

UN RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRE SPÉCIAL AVEC KYM THÚY

Dans le cadre du Mois de la Francophonie et d'un Rendez-vous littéraire spécial, l'auteure québécoise Kim Thúy a eu le plaisir d'échanger avec des étudiants de l'Université nationale autonome du Mexique sur son roman Ru. La générosité de l'auteure a permis des échanges passionnés qui ont rapproché et tissé des liens durables avec les étudiants mexicains, un échange inoubliable. Le Centre remercie le Ministère québécois de l'Économie et de l'Innovation d'avoir contribué au succès de cette rencontre en mettant une salle de visioconférence à sa disposition.

Date 27 mars 2019



REGARDS CROISÉS SUR LE HANDICAP EN CONTEXTE FRANCOPHONE

Le Centre a soutenu la participation de l'auteur et conférencier acadien Paul Levesque lors du colloque Regards croisés sur le handicap en contexte francophone à l'Université de Saint-Boniface (Manitoba, Canada) dans le cadre des célébrations du bicentenaire de l'éducation française au Manitoba.

Lors de ce colloque, il a présenté une conférence portant sur son livre *La vie continue* dans laquelle il aborde son handicap, sa résilience et sa détermination. Il a plongé l'auditoire dans un récit humain et inspirant qui revient autant sur les échecs et réussites que sur les moments de joie et de peine d'un homme à l'optimisme inébranlable. L'auteur a également rencontré deux classes du Collège de Garden City à Winnipeg pour donner des ateliers sur l'art de vivre aux élèves.





LE CENTRE MET À L'HONNEUR LES AUTEURS FRANCOPHONES DES AMÉRIQUES

À l'occasion du 20° Congrès commun du Réseau Québec-France et de la Fédération France-Québec francophonie sur le thème *Un réseau d'amitié franco-québécois ouvert sur le monde francophone*, le Centre avait invité des écrivains engagés pour partager la richesse et la diversité de la littérature francophone des Amériques avec le public: Normand Beaupré (Maine, États-Unis), Karen Olsen (Colombie-Britannique, Canada), Nathan Rabalais (Louisiane, États-Unis), Daniel Marchildon (Ontario, Canada) et Martine Noël-Maw (Saskatchewan, Canada).

En collaboration avec la Maison de la littérature, le Centre a présenté la table ronde Écrire en français et laisser sa trace en Amérique à laquelle ont participé les quatre premiers auteurs. De son côté, Martine Noël-Maw a participé à l'atelier: Littérature francophone. Issus de diverses communautés francophones des Amériques, les cinq auteurs ont aussi pris la parole et échangé avec les congressistes lors de l'activité: Un écrivain à votre table.





ACADIE ROAD DE GABRIEL ROBICHAUD REMPORTE LE PRIX CHAMPLAIN 2019

Le Centre et les organismes partenaires du Prix littéraire Champlain, qui souligne l'excellence et la vitalité littéraires franco-canadiennes, étaient fiers de dévoiler l'identité du lauréat de l'édition 2019: l'Acadien Gabriel Robichaud, auteur du recueil de poésie *Acadie Road*, publié aux Éditions Perce-Neige.

Le Prix repose sur un partenariat entre le Regroupement des éditeurs franco-canadiens, le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, le Centre de la francophonie des Amériques, la Maison de la littérature et Ici Radio-Canada Première.





LE SÉMINAIRE DE LA CEFAN 2018 ACCESSIBLE DANS TOUTES LES AMÉRIQUES!

À l'automne 2018, en partenariat avec la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression français en Amérique du Nord (CEFAN) de l'Université Laval, le Centre a offert à ses membres l'opportunité de suivre un séminaire universitaire et interdisciplinaire en ligne intitulé *Lire et écrire pour gouverner: rapport entre la littérature et la politique*. Durant 11 semaines, les participants ont assisté à 16 conférences riches et diversifiées données par des intervenants provenant de différentes provinces canadiennes et des États-Unis.

Au total, 36 personnes inscrites à l'option non créditée proposée par le Centre ont suivi ce séminaire qui était sous la responsabilité du professeur Jonathan Livernois du département de littérature, théâtre et cinéma de l'Université Laval (Québec). Les membres du Centre inscrits provenaient de l'Argentine, du Brésil, de la Bolivie, de la Colombie, de la Colombie-Britannique, du Chili, de la Guyane, d'Haïti, du Honduras, de l'Indiana, de la Martinique, du Mexique, de New York, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de Porto Rico, du Québec, de la Saskatchewan, de l'Uruguay et de Washington. Ils ont reçu une attestation de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Laval et du Centre.







 Participation d'auteurs francophones des Amériques au 20^e Congrès commun du Réseau Québec-France



• Organisateurs du séminaire de la CEFAN 2018



ENSEMBLE POUR UNE FRANCOPHONIE SOLIDAIRE DANS LES AMÉRIQUES

À l'occasion du Mois de la Francophonie 2019, le Centre s'est de nouveau associé à de nombreux partenaires et collaborateurs afin de partager le dynamisme et la richesse de la francophonie des Amériques. Sur le thème, *Ensemble pour une francophonie solidaire dans les Amériques*, les célébrations ont permis de rassembler les francophones et francophiles des Amériques.

LANCEMENT DE L'ESPACE M

Le 1^{er} mars 2019, le Centre a lancé l'Espace M, une toute nouvelle plateforme Web exclusive pour ses membres. Pour le Mois de la Francophonie, l'Espace M proposait un contenu engageant et diversifié, mettant en valeur la francophonie des Amériques:

- un concours permettant aux membres de tester leurs connaissances sur la francophonie et de gagner un grand prix d'une valeur de 1000\$ CA;
- une sélection de 31 livres numériques en français, tirée de la collection de la Bibliothèque des Amériques;
- deux magnifiques films à visionner, pour faire voyager le spectateur dans la francophonie des Amériques: Zachary Richard, toujours batailleur et Un rêve américain, mettant en vedette l'artiste franco-ontarien Damien Robitaille.

Les activités proposées dans l'Espace M ont permis au Centre d'avoir une croissance du nombre de membres supérieure à la moyenne. De plus, les films ont été visionnés 363 fois et 1 460 réponses ont été données dans le cadre du concours, dont le prix a été remporté par Fabigaelle Liboiron d'Haïti.



CLÉMENT DUHAIME, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE, PARTICIPE À L'ÉCOLE D'HIVER SUR LA PRATIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES

À l'occasion de l'École d'hiver sur la pratique des relations internationales des HEI – Institut québécois des hautes études internationales, le Centre a eu le plaisir d'offrir une soirée de réseautage à laquelle ont participé les étudiants et différents dignitaires et professionnels.

Clément Duhaime, président du conseil d'administration du Centre, a profité de cet événement pour présenter le dynamisme et la vitalité de la francophonie des Amériques et expliquer comment le Centre et ses partenaires sont des acteurs de premier plan pour son rayonnement. Préalablement à cette soirée, il s'est adressé aux étudiants afin de partager ses expériences et connaissances en relations internationales au sein de la Francophonie.





LE CENTRE ET ALEXANDRE BELLIARD EN MISSION AU MEXIQUE

Du 11 au 14 mars 2019, dans le cadre du Mois de la Francophonie et des Rendez-vous littéraires, le Centre était présent au Mexique afin de solidifier les liens avec différents partenaires et faire rayonner la francophonie des Amériques dans ce pays qui compte de nombreux apprenants de français.

Ayant été sélectionné pour participer aux Rendezvous littéraires par des professeurs de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) à Mexico, la plus grande université d'Amérique latine, et l'Université autonome de Nuevo León (UANL) à Monterrey, Alexandre Belliard, auteur-compositeur-interprète québécois, a rencontré 170 étudiants lors de trois séances au cours desquelles il a échangé sur son livre et le projet *Légendes d'un peuple*.

Les représentants ont également été invités à participer au séminaire Francophones des Amériques: les voix bilingues autochtones, organisé par la prestigieuse Chaire Margaret Atwood-Gabrielle Roy de l'UNAM. L'analyse de la place des autochtones dans la littérature québécoise aura permis de porter un regard par ricochet sur la valorisation de la diversité culturelle et l'inclusion des autochtones du Mexique.







 Accueil de la ministre Nadine Girault à la soirée réseautage de l'École d'hiver sur la pratique des relations internationales



 Alexandre Belliard en classe avec des étudiants du Mexique

MATHIEU LIPPÉ À LA RENCONTRE DE JEUNES FRANCO-AMÉRICAINS

Mathieu Lippé, porte-parole du concours Slame tes accents, s'est rendu en Nouvelle-Angleterre afin de rencontrer des élèves participant au concours pour leur offrir des ateliers créatifs, stimuler leur intérêt envers la langue française et les exposer au processus de création d'un slam. Au cours de ce périple, Mathieu Lippé a visité six établissements d'enseignement secondaire au Massachusetts et au New Hampshire. Avec une grande sensibilité artistique et pédagogique, il a su transmettre sa passion pour la poésie aux élèves et leur accueil fut des plus chaleureux.

Par un vote de confiance, toute la classe a déclaré avoir trouvé l'atelier extrêmement stimulant, instructif, amusant et interactif! Mathieu Lippé est une vraie voix de la francophonie! Les enfants ont hâte de participer au concours slame et, au nom des élèves, des parents, des enseignants, merci pour cette visite mémorable.

- Témoignage d'un professeur participant





WILL MCGREW, JEUNE ENTREPRENEUR LOUISIANAIS

C'est avec enthousiasme que le Centre a soutenu la venue de Will McGrew, directeur exécutif de Télé-Louisiane, afin qu'il participe à la formation de quatre jours Le français, une langue d'affaires!, organisée par Les Offices jeunesse internationaux du Québec, le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie et le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes. Jeune entrepreneur de 24 ans, Will McGrew travaille quotidiennement pour favoriser la langue française, le dynamisme économique et l'inclusion sociale dans son état de naissance.

Durant cet atelier, il a pu réseauter avec d'autres jeunes entrepreneurs de l'espace francophone et des organismes œuvrant au développement de jeunes pousses, en plus de recevoir une formation intensive lui permettant d'acquérir et perfectionner les outils nécessaires au bon développement de son entreprise.

Profitant de sa présence à Québec, le Centre a organisé des rencontres avec deux stations télévisuelles: Radio-Canada Québec et Télé-Québec, afin de tisser des liens contribuant au rayonnement de la francophonie des Amériques. Les représentants des médias rencontrés ont été fortement impressionnés par la ferveur et l'engagement de Will McGrew et son équipe. Ces rencontres furent riches en conseils, pistes de développement et encouragements pour Télé-Louisiane, première plateforme multimédia dédiée aux langues et cultures de la Louisiane.







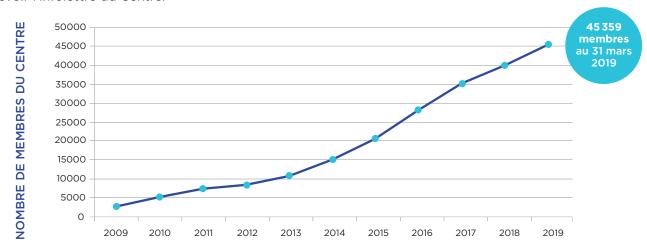




 LOJIQ et le Centre accueillent Will McGrew de la Louisianne, États-Unis La dernière année a été marquée par l'élaboration d'un nouveau plan de communication 2019-2022. Un logiciel de gestion de la relation client (CRM) a également été implanté en mars 2019 afin d'améliorer la relation avec les membres et dynamiser les activités de communication.

MEMBRARIAT

Depuis la création du Centre, il y a 10 ans, le nombre de membres a augmenté de façon considérable. Au 31 mars 2019, le Centre comptait 45 359 membres, dont 39 013 membres individuels et 6 346 membres corporatifs. Le Centre dénombrait aussi 57 amis hors Amériques, une nouvelle catégorie créée afin de permettre à des personnes habitant à l'extérieur des Amériques, mais s'intéressant à la francophonie, de recevoir l'infolettre du Centre.



PROVENANCE DES MEMBRES DU CENTRE

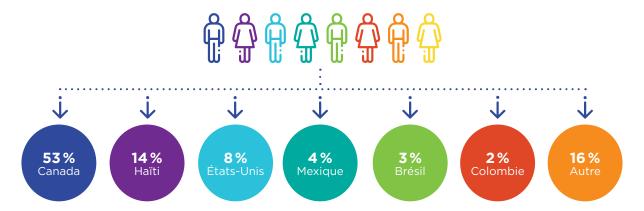


IMAGE DE MARQUE ET MATÉRIEL CORPORATIF

Voulant mieux répondre à ses besoins de représentation, le Centre a rafraichi son image de marque afin de la rendre plus épurée et dynamique. La mosaïque de couleurs utilisées exprime la diversité francophone des Amériques. À cet égard, le Centre a révisé plusieurs éléments de son matériel corporatif ainsi que le modèle de ses présentations visuelles. Dans le respect de notre plan d'action de développement durable, les impressions ont été effectués sur du papier 100% recyclé. Cette nouvelle orientation s'appliquera à nos prochaines publications, incluant ce présent rapport d'activités.







RELATIONS MÉDIATIQUES ET PUBLICITÉS

Le Centre a conclu une entente avec une firme de services spécialisés en surveillance des médias, pour l'utilisation de leur plateforme dédiée à la veille médiatique et à la création d'une revue de presse quotidienne. L'utilisation de cette application est une valeur ajoutée pour le Centre, car elle est aussi utilisée pour la transmission des communiqués de presse et l'usage de leurs listes de journalistes et d'influenceurs.

En matière de relations médias, le Centre a multiplié les démarches auprès de divers diffuseurs. À titre d'exemple, à la suite des propos tenus par l'auteure et chroniqueuse Denise Bombardier pendant l'émission de télévision *Tout le monde en parle* le 21 octobre 2018, le Centre a proposé une lettre ouverte aux médias, rappelant la vitalité et le dynamisme des francophonies canadiennes ainsi que l'apport considérable des communautés francophones vivant en situation minoritaire et qui, au quotidien, se lèvent avec cette volonté de vivre en français. Cette lettre a été publiée dans cinq journaux, soit La Presse, Le Devoir, Le Soleil, Le Droit et l'Acadie Nouvelle.

Pour le Mois de de la Francophonie, le Centre a collaboré avec de nombreux médias. En plus d'acheter des espaces publicitaires, plusieurs entrevues ont été accordées afin de mettre en valeur les programmes du Centre et de promouvoir la francophonie des Amériques.

Enfin, en cours d'année, différentes entrevues ont également été planifiées lors du lancement de certaines programmations ou activités de même que lors des changements survenus à la direction du Centre. Ainsi, en 2018-2019, 175 articles ou entrevues ont été répertoriés qui parlent ou font mention du Centre comparativement à 160 en 2017-2018. Il s'agit d'une hausse de près de 10%. Il est à noter que les sujets s'étant particulièrement démarqués cette année concernent les réactions de solidarité du Centre à la francophonie canadienne, le Parlement francophone des jeunes des Amériques, le Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique et le concours Slame tes accents.

SITES INTERNET

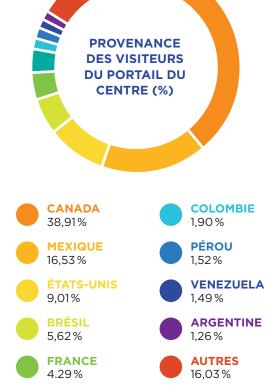
Les sites Internet gérés par le Centre occupent une place prépondérante dans la stratégie de communication. Ils sont à la fois des espaces de diffusion et de convergence des informations ayant trait à la francophonie des Amériques et permettent d'offrir certains services aux membres.

LE PORTAIL DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES ET L'ESPACE M

Le portail **francophoniedesameriques.com** est la principale plateforme du Centre. En 2018-2019, des efforts supplémentaires ont été investis afin d'alimenter régulièrement la section Nouvelles récentes. Ceci a permis de générer un contenu plus fréquent pour les personnes intéressées par la francophonie des Amériques et d'alimenter les comptes de réseaux sociaux du Centre. Également, une nouvelle plateforme appelée Espace M, liée au portail et au CRM, a été dévoilée pour lancer le Mois de la Francophonie le 1er mars 2019, afin de proposer du contenu exclusif aux membres du Centre.

Données de fréquentation:

- **365 378**Sessions (+169,58%)
- 1209 401 Pages vues (+177,91%)
- **3,31**Pages/session (+**3,14**%)
- 221 172
 Nombre d'utilisateurs
 (+152,54 %)
- O2:29
 Durée moyenne des visites
 (-5,70%)



HAÏTI 3.44%

Conscient que son portail doit évoluer pour répondre aux comportements changeant de navigation des usagers, ces derniers y accédant de plus en plus via des appareils mobiles, le Centre a entrepris une démarche visant à développer un tout nouveau portail. Un travail a donc été effectué afin de réviser l'arborescence et de concevoir une nouvelle grille graphique. Le nouveau portail du Centre sera lancé au cours de l'année 2019-2020.

BIBLIOTHEQUEDESAMERIQUES.COM

Depuis quelques années, le Centre souhaitait développer une plateforme numérique de médiation culturelle afin de mettre en valeur les œuvres et auteurs présents dans le catalogue de la Bibliothèque des Amériques et ses programmes. C'est ainsi qu'un travail a été réalisé afin de définir l'arborescence et la grille graphique, de programmer le site, de rédiger et d'intégrer les contenus et de lier le tout au service d'emprunts numériques existant.

VILLESFRANCOAMERIQUE.COM

À titre d'opérateur du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique depuis juillet 2018, le Centre a entrepris la gestion et l'alimentation du site villesfrancoamerique.com, dédié au Réseau,

en janvier 2019. À la demande de certaines villes, des mises à jour ont été apportées à leur profil. Des nouvelles ont également été rédigées afin d'informer les membres des avancées du Réseau.

CARNETDESAMERIQUES.COM

Le Carnet de la francophonie des Amériques, répertoire de services francophones dans les Amériques, a dû être fermé temporairement, à la suite de la mise en fonction du nouveau CRM. Les organismes, entreprises et institutions qui désirent devenir membre du Centre peuvent toutefois continuer de le faire et seront ajoutés au répertoire dès que celui-ci sera remis en fonction.

RÉSEAUX SOCIAUX

L'année 2018-2019 est une année notable pour le Centre quant à sa visibilité sur les réseaux sociaux. Facebook demeure le réseau social permettant de joindre le plus d'abonnés. Cependant, on remarque une croissance importante sur Instagram et Youtube, deux réseaux qui intéressent davantage les jeunes. Afin de mieux répondre à ce public, le Centre documente dorénavant sous forme de photos et vidéos les diverses activités qu'il organise ou auxquelles il participe. La stratégie de communication sur les réseaux sociaux a aussi été révisée afin d'humaniser davantage la présence du Centre sur ces plateformes et d'induire une relation de proximité. C'est ainsi que des participants à nos programmes ont été sollicités afin de partager leur expérience, en prenant le contrôle de nos comptes.



21 541 abonnés (+2 799 abonnés / +15%)



6 232 abonnés (+497 abonnés / +9%)



1 280 abonnés (+410 abonnés / +47%)



1 228 abonnés (+337 abonnés / +38%)



232 abonnés (+134 abonnés / +138%)

INFOLETTRES

Toutes les trois semaines, le Centre envoie une infolettre à ses membres. Au 31 mars 2019, la liste de diffusion de l'infolettre du Centre compte 21 648 destinataires, avec un taux d'ouverture d'environ 23 %.

En janvier 2019, le Centre a aussi commencé l'envoi d'une infolettre aux membres et partenaires du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique. Au 31 mars 2019, la liste de diffusion du Réseau compte 621 destinataires, avec un taux d'ouverture d'environ 45%.

TERRITOIRES TOUCHÉS PAR LES ACTIONS DU CENTRE

Au cours de l'année 2018-2019, par ses programmes rassemblant de nombreux participants et lors d'événements auxquels il participe, le Centre a touché et mis en relation des francophones et des francophiles provenant de 45 territoires des Amériques.

AMÉRIQUE DU NORD	•	CARAÏBES •	
		• •	Cuba
	Canada	•	Guadeloupe
• • •	Alberta	• • •	Haïti
• • • • •	Colombie-Britannique	•	Martinique
•	Île-du-Prince Édouard	•	Porto Rico
• • •	Manitoba	•	République dominicaine
• • • •	Nouveau-Brunswick		
• •	Nouvelle-Écosse	AMÉRIQUE LATINE •	
	Ontario		
		• • • •	Argentine
	Québec	•	Bolivie
• •	Saskatchewan	• •	Brésil
•	Terre-Neuve-et-Labrador	•	Chili
	• Yukon	• • • •	Colombie
		• •	Costa Rica
	États-Unis	•	Équateur
	California	•	Guatemala
	Californie	•	Guyane française
•	District de Columbia	•	Honduras
•	Illinois	• • • • •	Mexique
•	Indiana	•	Nicaragua
• • • •	Louisiane	• • • •	Pérou
•	Maine		Uruguay
• •	 Massachusetts 		Oragady
•	New Hampshire	LÉGENDE	
	New Jersey	Parlement francophone des	jeunes des Amériques
•	New York	• Rendez-vous littéraires	
•	Pennsylvanie	Slame tes accents	D Constant Man
		 Rencontre de travail 2018 d francophones et francophile 	
	Rhode Island	Mobilité dans les Amériques	S
•	Washington	• Séminaire 2018 de la CEFAN	N
	Coint Diame of Misseles	Missions du Centre Mais de la Françanhania 20	10
•	Saint-Pierre-et-Miquelon	 Mois de la Francophonie 20 	צוי

PARTENAIRES ET COLLABORATEURS

- · Alberta Foundation for the Arts
- Assemblée nationale du Québec
- · Assemblée communautaire fransaskoise
- · Assemblée parlementaire de la Francophonie
- Assemblée parlementaire de la Francophonie région Amériques
- · Association bilingue des municipalités de l'Alberta
- Association canadienne d'éducation de langue française
- Association canadienne des professionnels de l'immersion
- · Association canadienne-française de l'Alberta
- Association canadienne-française de l'Alberta régionales d'Edmonton, de Grande Prairie et de Rivière-la-Paix
- Association Colombienne des Professeurs de Français
- Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick
- Association québécoise des professeurs de français
- Bellefeuille Production
- Bureau du Québec dans les provinces atlantiques
- Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval
- Chaire Margaret Atwood-Gabrielle Roy de l'Université nationale autonome du Mexique
- Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord de l'Université Laval
- Chamber of commerce Grande Prairie and district
- · Collège Vanier
- Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs
- · Commission pour l'Amérique latine et la Caraïbe

- Communagir
- Congrès mondial acadien 2019
- Conseil de développement économique de l'Alberta
- Conseil pour le développement du Français en Louisiane
- Conseil scolaire du Nord-Ouest No °1
- Délégation du Québec à Boston
- · Délégation générale du Québec à Mexico
- · Division scolaire franco-manitobaine
- École Précieux-Sang
- Élections Québec
- Eurêka! Productions
- · Facultad de Estudios Superiores Acatlán
- Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
- · Fédération France-Québec
- Fédération internationale des Professeurs de français
- Fédération nationale des conseils scolaires francophones
- Festival d'été de Québec
- · Festival de cinéma de la ville de Québec
- Fondation du Collège de Bathurst
- Fondation pour la langue française
- Franco-American Center
- · Français pour l'avenir
- · Gendron Franco-Center
- Hôtel Pomeroy
- Institut québécois des hautes études internationales
- Les Offices jeunesse internationaux du Québec

- · Maison de la littérature
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec
- · Musée Lewiston-Auburn
- · Museum of Work and Culture
- Musicaction
- · Office franco-québécois pour la jeunesse
- Organisation internationale de la Francophonie
- Patrimoine canadien
- · Pontifica Universidad Javeriana
- PrepaTec Eugenio Garza Lagüera
- Radio-Canada
- Regroupement artistique francophone de l'Alberta
- · Regroupement des éditeurs franco-canadiens
- · Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick
- Rendez-vous du cinéma québécois et francophone de Vancouver
- · René Villemure Éthicien
- · Réseau Québec-France
- · Secrétariat à la Capitale-Nationale du Québec
- Secrétariat à la jeunesse du Québec
- · Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
- Secrétariat francophone de l'Alberta
- · Société d'histoire de Longueuil
- · Société touristique Centralta
- Stringham LLP
- Télé-Louisiane

- · Télé-Québec
- Union péruvienne des professeurs et chercheurs de français
- Unis TV
- Universidad Autónoma Chapingo
- · Universidad Nacional de Cordoba
- · Universidad Nacional de La Plata
- Université autonome de Nuevo León
- · Université César Vallejo
- · Université de l'Alberta, Campus Saint-Jean
- · Université de Louisiane à Lafayette
- Université de Montréal
- · Université de Saint-Boniface
- · Université nationale autonome du Mexique
- · Université Sainte-Anne
- · Université Saint-Paul
- Ville d'Orléans
- Ville de Biddeford
- Ville de Grande Prairie
- · Ville de Lafayette
- · Ville de Lewiston-Auburn
- · Ville de Manchester
- Ville de Moncton
- · Ville de Québec
- Ville de Woonsocket
- Visions Ouest
- Widener University

EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES

Conformément au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques a adopté, le 29 septembre 2017, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours du dernier exercice financier. En vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

- 1. Conformément au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r.1), le présent code établit les principes d'éthique et les règles de déontologie propres aux membres du conseil d'administration du Centre de la francophonie des Amériques (le « Centre »).
- 2. Sont administrateurs publics tous les membres du conseil d'administration du Centre.
- 3. Le Centre a pour mission de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle, en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur la complémentarité d'action entre les francophones et les francophiles du Québec, du Canada et des Amériques. Il s'intéresse au développement et l'épanouissement des francophones et des francophiles et soutient le rapprochement des personnes, groupes et communautés intéressés par la francophonie. Il favorise les échanges, le partenariat et le développement des réseaux francophones, afin de soutenir des projets structurants liés aux enjeux de société, et diffuse l'information concernant diverses thématiques liées à la francophonie.
- 4. Les valeurs du Centre sont: l'engagement à l'égard de la langue française et des cultures d'expression française; l'ouverture sur une francophonie plurielle dans les Amériques; la créativité et l'innovation; la solidarité et la coopération; le devoir de mémoire; ainsi que la parité, l'égalité et l'équité.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE

- 5. Les membres du conseil d'administration du Centre sont soit nommés par le gouvernement du Québec, soit désignés par un ministre ou élus par l'assemblée générale des membres du Centre. À ce titre, les membres du conseil d'administration du Centre sont tenus d'exercer leurs fonctions dans l'intérêt public, en agissant de façon impartiale, intègre, transparente et objective, comme se doit toute personne qui participe à la réalisation de la mission de l'État.
- 6. Les règles de conduite énoncées dans le présent code visent à orienter chaque membre du Conseil dans l'exercice de ses fonctions dans la pleine mesure de ses aptitudes et de ses connaissances, et ce, avec diligence, indépendance et compétence, dans le respect des lois, en fondant son comportement sur le principe du respect de l'intérêt public, ainsi qu'à protéger la réputation et l'image du Centre et de ses hauts dirigeants. Chaque membre du Conseil agit de bonne foi dans le but d'inspirer la plus entière confiance aux autres membres du conseil d'administration ainsi qu'aux parties prenantes du Centre.
- 7. Un membre du Conseil doit se conformer à la loi du Centre, au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, au présent Code d'éthique et de déontologie ainsi qu'aux Règles de régie interne du Centre. Tout membre du Conseil qui préside un comité ou en est membre est aussi assujetti à la Loi, au Règlement, au Code et aux Règles susmentionnés. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.
- 8. À son entrée en fonction et à chaque modification du présent code, le membre du Conseil atteste par écrit qu'il a pris connaissance du code et qu'il se déclare lié par ses dispositions.

RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

Discrétion

9. Les membres du conseil d'administration sont tenus à la discrétion à l'égard des faits ou des renseignements dont ils prennent connaissance dans le cadre de leurs fonctions et sont tenus, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue à ce titre. Par conséquent, ils doivent, en toutes circonstances, préserver le caractère confidentiel des délibérations du conseil d'administration ainsi que des comités dont ils font partie à titre de responsables ou de membres.

Relations avec le public

10. Seuls peuvent agir au nom du Centre, la présidence du conseil d'administration, les hauts dirigeants du Centre et, dans certains cas et par délégation, d'autres membres du conseil d'administration expressément délégués par la présidence du Conseil.

Neutralité

11. Les membres du conseil d'administration, en tant qu'administrateurs publics, doivent, dans l'exercice de leurs fonctions pour le Conseil, agir indépendamment de toute considération politique partisane et indépendamment de tout groupe de pression. Ils doivent également faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

Activités politiques

12. Un membre du conseil d'administration, en tant qu'administrateur public, doit informer le secrétaire général du Conseil exécutif du Québec avant de présenter sa candidature à une charge publique élective. Il doit se démettre de ses fonctions s'il est élu et accepte son élection à une charge publique à plein temps. Lorsque l'exercice de la charge publique est à temps partiel, il doit se démettre de ses fonctions si cette charge est susceptible de l'amener à enfreindre son devoir de réserve relativement au Centre.

CONFLITS D'INTÉRÊT

13. Les membres du conseil d'administration du Centre doivent éviter de se placer, dans l'exercice de leurs fonctions, dans une situation de conflit réel, potentiel ou apparent, de quelque nature que ce soit, entre leurs intérêts personnels et l'intérêt public.

- 14. Les membres du conseil d'administration ne peuvent utiliser à leur profit ou au profit de tiers l'information confidentielle, inédite ou privilégiée obtenue dans l'exercice de leurs fonctions, à moins d'y être expressément autorisés par le conseil d'administration.
- 15. Pour éviter tout conflit d'intérêt, aucun contrat ni aucune autre forme de contribution financière ne peuvent être accordés par le conseil d'administration à ses membres dans le but d'obtenir leurs services.
- **16.** Les membres du conseil d'administration ne peuvent solliciter ni accepter une faveur ou un avantage indu pour eux-mêmes ou un tiers.
- 17. Les membres du conseil d'administration, en tant qu'administrateurs publics, doivent déclarer à la présidence du Conseil tout intérêt direct ou indirect dans une organisation, une entreprise, une association, un projet ou un contrat dont la nature des activités met en conflit leurs intérêts personnels et les devoirs de leurs fonctions.

Ils doivent, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisation, l'entreprise, l'association, le projet ou le contrat dans lequel ils ont cet intérêt et se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

La présidence du Conseil doit déclarer, au secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, tout intérêt direct ou indirect dans une organisation, une entreprise, une association, un projet ou un contrat, dont la nature des activités met en conflit ses intérêts personnels et les devoirs de ses fonctions.

- 18. La présidence du conseil d'administration, de son propre chef ou à la demande d'un membre du Conseil, peut ordonner le vote secret sur tout sujet ayant fait l'objet d'une dénonciation de conflit d'intérêt par un membre.
- 19. Les membres du conseil d'administration doivent faire preuve de loyauté envers le Centre et de solidarité envers le conseil d'administration. Un membre peut légitimement exprimer son désaccord et faire inscrire sa dissidence en séance du conseil d'administration, mais, une fois la décision adoptée majoritairement par les membres du Conseil, il doit respecter la démocratie et appuyer la décision.

OBLIGATIONS PENDANT LA DURÉE DU MANDAT

- 20. Aucun membre du conseil d'administration ne peut utiliser indument et sans autorisation préalable les biens et les ressources matérielles, humaines et financières du Centre à ses fins ou à celles de tiers, ou en permettre un usage autre que celui qu'approuve le Centre.
- 21. Les membres du conseil d'administration ne peuvent, à l'occasion ou en considération de leur charge, accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

OBLIGATIONS APRÈS LE MANDAT

22. Il est interdit aux membres du conseil d'administration, après avoir terminé leur mandat, de divulguer une information confidentielle obtenue dans l'exercice de leurs fonctions au conseil d'administration du Centre, y compris pendant les huis clos, ou d'utiliser, à leur profit ou pour un tiers, toute information non disponible au public obtenue dans le cadre desdites fonctions. En outre, ils ne doivent aucunement se trouver dans une situation où ils retireraient un avantage indu de leur charge antérieure.

MESURES D'APPLICATION

- 23. La présidence du conseil d'administration du Centre est responsable de la mise en œuvre et de l'application du présent code. Elle doit s'assurer du respect, par tous les membres du Conseil, des principes d'éthique et des règles de déontologie qui y sont énoncées et informer l'autorité compétente des cas de manquement.
- 24. Un membre du conseil d'administration ou le Conseil lui-même, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'un membre a enfreint le présent code, peut en saisir la présidence du Conseil et lui remettre les documents disponibles.
- **25.** La présidence du Conseil détermine après examen s'il y a matière à faire rapport au conseil d'administration.
- 26. En cas de manquement aux principes d'éthique et aux règles de déontologie du présent code selon le conseil d'administration, l'autorité compétente avec laquelle la présidence du Conseil doit communiquer est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

- 27. Les membres du conseil d'administration du Centre visés par une allégation de manquement aux principes d'éthique et aux règles de déontologie du présent code qu'ils soient nommés, désignés ou élus, peuvent être relevés provisoirement de leurs fonctions par le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente ou dans un cas présumé de faute grave.
- 28. Le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif fait part au membre visé du manquement reproché ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée, et informe le membre qu'il peut, dans un délai de sept jours civils, lui fournir ses observations et, s'il le demande, être entendu sur le manquement reproché.
- 29. Sur conclusion que le membre du Conseil a contrevenu aux principes d'éthique et aux règles de déontologie du présent code, le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lui impose une sanction.
- 30. La sanction imposée peut être une réprimande, une suspension (sans rémunération si le membre en reçoit une) ou une révocation. Toute sanction imposée doit être écrite et motivée.

DISPOSITIONS DIVERSES

- La présidence du conseil d'administration du Centre prendra les mesures requises pour assurer la diffusion du présent code au sein du Conseil.
- 32. Toute modification du présent code doit, à moins d'un accord unanime des membres du Conseil, être soumis au moins un mois avant la réunion du conseil d'administration au cours de laquelle la ou les modifications seront inscrites à l'ordre du jour.
- **33.** Le présent code entre en vigueur le jour où il est adopté par le conseil d'administration, sans effet rétroactif.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Centre de la francophonie des Amériques est engagé dans un processus de minimisation de son impact environnemental et dans une politique de ressources humaines soucieuse du bien-être de ses employés. En vertu de sa stratégie de développement, le Centre s'est fixé des objectifs réalistes et réalisables dont voici quelques exemples:

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Centre a entrepris les démarches nécessaires pour que ses activités soient écoresponsables. Par ailleurs, le Centre applique au quotidien des écogestes comme l'achat de fournitures respectant l'environnement (papier recyclé et recyclable), la diminution de la consommation de papier, le tri de ses déchets, sans oublier l'économie d'énergie.

Un plan d'action de développement durable a été adopté le 29 septembre 2017 en prenant pour cadre la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020* du gouvernement du Québec.

LES 16 PRINCIPES DE LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 1. Santé et qualité de vie
- 2. Équité et solidarité sociales
- 3. Protection de l'environnement
- 4. Efficacité économique

- 5. Participation et engagement
- 6. Accès au pouvoir
- Subsidiarité
- 8. Partenariat et coopération intergouvernementale
- 9. Prévention
- 10. Précaution
- 11. Protection du patrimoine culturel
- 12. Préservation de la biodiversité
- **13.** Respect de la capacité de support des écosystèmes
- 14. Production et consommation responsables
- 15. Pollueur payeur
- 16. Internalisation des coûts

POLITIQUE LINGUISTIQUE

Le Centre a entamé la rédaction de sa Politique linguistique, conformément à l'encadrement fourni dans la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration* (PLG). Cette politique sera déposée au conseil d'administration pour adoption au cours de l'année 2019-2020.



LA FRANCOPHONIE DANS LES AMÉRIQUES, C'EST **33 MILLIONS DE FRANCOPHONES ET DE FRANCOPHILES**

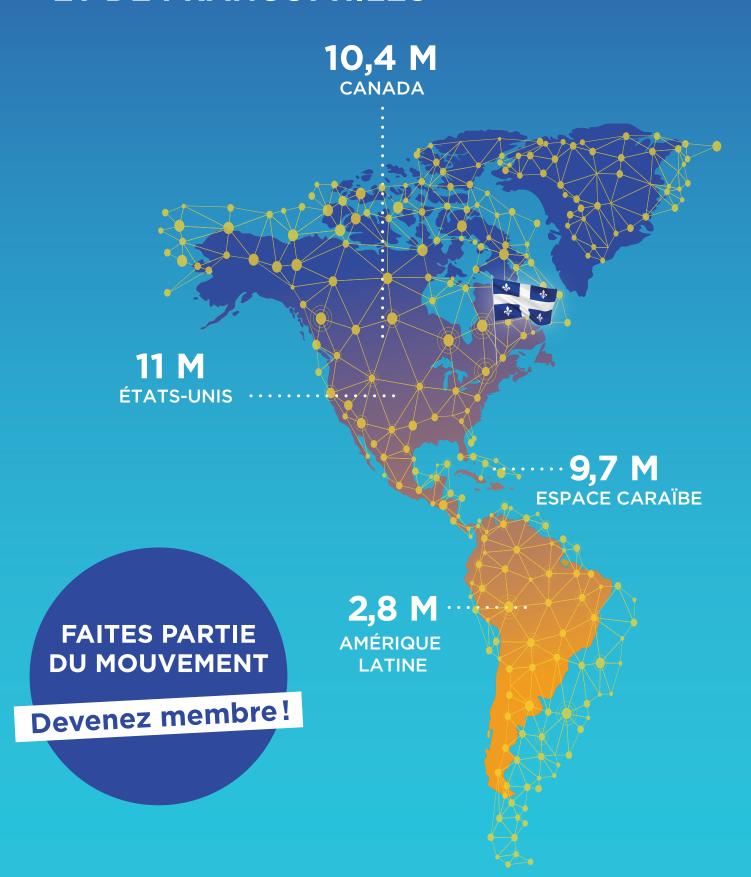




TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DE LA DIRECTION	1
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 à 3
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'excédent cumulé	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 à 20



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre de la francophonie des Amériques (le Centre) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Centre reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Quèbec a procédé à l'audit des états financiers du Centre, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son rapport expose la nature et l'étendue de cet audit ainsi que l'expression de son opinion. Il peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Johanne Whittom

Présidente-directrice générale

Québec, le 9 juillet 2019



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Centre de la francophonie des Amériques (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel d'activités, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

J'ai obtenu le rapport annuel d'activités avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec

Yves Doré, CPA AUDITPUR, CA

Directeur principal

Québec, le 9 juillet 2019

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019 Budget	2019 Réel	2018 Réel
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec	2 378 700 \$	2 378 700 \$	2 092 600 \$
Subventions et contributions de partenaires	427 408	483 549	31 900
Contribution aux célébrations de la francophonie dans le cadre			
des fêtes de la Confédération canadienne		10 749	2 268 557
Revenus de placements	19 000	29 692	22 988
	2 825 108	2 902 690	4 416 045
CHARGES			
COÛT DES ACTIVITÉS			
Programmation	851 262	796 974	626 509
Communications	510 077	547 791	540 205
Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique	299 733	343 195	(() (
Célébrations de la francophonie dans le cadre des fêtes de la			
Confédération canadienne	5.00		2 212 554
	1 661 072	1 687 960	3 379 268
FRAIS D'ADMINISTRATION (note 3)	1 247 487	1 212 986	1 159 932
FRAIS FINANCIERS (note 4)	84 496	82 075	94 538
	2 993 055	2 983 021	4 633 738
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(167 947) \$	(80 331)	(217 693)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	25	2 859 364	3 077 057
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		2 779 033 \$	2 859 364 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2019

	2019	2018
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie (note 5)	2 548 769 \$	2 804 277 \$
Créances (note 6)	35 502	136 288
	2 584 271	2 940 565
PASSIFS		335
Charges à payer et frais courus (note 7)	196 970	511 528
Provision pour allocation de transition (note 8)		93 772
Provision pour congés de maladie et vacances (note 8)	110 689	153 064
Revenus reportés (note 9)	75 696	16 093
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 10)	1 713 358	2 037 628
	2 096 713	2 812 085
ACTIFS FINANCIERS NETS	487 558	128 480
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	35 734	43 845
Immobilisations corporelles (note 11)	2 255 741	2 687 039
	2 291 475	2 730 884
EXCÉDENT CUMULÉ	2 779 033 \$	2 859 364 \$

DROITS CONTRACTUELS (note 12) OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Clément Duhaime

Président du conseil d'administration

Claude Pinault

Président du comité de vérification

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019 Budget	2019 Réel	2018 Réel
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(167 947) \$	(80 331) \$	(217 693) \$
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(80 000)	(51522)	(108 433)
Amortissement d'immobilisations corporelles	492 218	482 820	492 368
	412 218	431 298	383 935
VARIATION DUE AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE			
Acquisition de charges payées d'avance		(40 456)	(67 298)
Utilisation de charges payées d'avance		48 567	58 536
	=	8 111	(8 762)
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	244 271	359 078	157 480
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	128 480	128 480	(29 000)
ACTIFS FINANCIERS NETS			
À LA FIN DE L'EXERCICE	372 751 \$	487 558 \$	128 480 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit de l'exercice	(80 331) \$	(217 693) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :	(00 331) \$	(217 033) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	482 820	492 368
Virement des revenus reportés	(16 093)	(11 240)
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :	(10 000)	(1.1210)
Créances	100 786	(107 585)
Charges à payer et frais courus	(303 001)	95 025
Provision pour allocation de transition	(93 772)	4 270
Provision pour congés de maladie et vacances	(42 375)	(4 024)
Revenus reportés	75 696	16 093
Charges payées d'avance	8 111	(8 762)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	131 841	258 452
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés		
aux activités d'investissement en immobilisations	(63 079)	(101 943)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition remboursées		
et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(324 270)	(310 696)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE	(255 508)	(154 187)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	2 804 277	2 958 464
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 15)	2 548 769 \$	2 804 277 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Centre de la francophonie des Amériques (le Centre), personne morale au sens du Code civil du Québec, est constitué en vertu de la *Loi sur le Centre de la francophonie des Amériques* (RLRQ, chapitre C-7.1) laquelle est entrée en vigueur le 19 mars 2008.

Sa mission consiste à contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle en misant sur le renforcement et l'enrichissement des relations ainsi que sur la complémentarité d'action entre les francophones et les francophiles du Québec, du Canada et des Amériques.

Il s'intéresse au développement et à l'épanouissement des francophones et des francophiles et soutient le rapprochement des personnes, groupes et communautés intéressés par la francophonie. Il favorise les échanges, le partenariat et le développement de réseaux francophones afin de soutenir des projets structurants liés aux enjeux de société et diffuse l'information concernant diverses thématiques liées à la francophonie.

En vertu de l'article 984 de la Loi sur les impôts (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la Loi sur l'impôt sur le revenu (LRC, 1985, 5° suppl.), le Centre n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre utilise le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, l'élaboration des états financiers exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux postes pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour allocation de transition. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises sont sans impact significatif à la fin de l'exercice.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au cours d'origine. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur au moment de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les frais financiers à l'état des résultats.

REVENUS

Subventions

Les subventions sont des paiements de transferts et elles sont constatées dans l'exercice au cours duquel les faits qui donnent lieu à ces revenus se sont produits, dans la mesure où lesdites subventions sont autorisées, que le Centre a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées en revenus reportés lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Elles sont constatées aux revenus lorsque les modalités relatives aux passifs sont réglées

Contributions

Les contributions sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions reçues avant l'exercice au cours duquel elles pourront être utilisées aux fins prescrites, sont comptabilisées à titre de revenus reportés jusqu'à ce qu'elles soient utilisées aux fins prescrites.

Revenus de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

CHARGES

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie et les créances (à l'exception des taxes à la consommation), sont classées dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus (à l'exception des avantages sociaux) ainsi que la provision pour congés de maladie et vacances sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Centre consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et, s'il y a lieu, les placements facilement convertibles à court terme ou rachetables, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

PASSIFS

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Centre ne dispose pas suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour allocation de transition

L'obligation à long terme découlant d'une allocation de transition était accumulée par le président-directeur général qui a été en poste jusqu'en janvier 2019. Elle était évaluée sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le Centre. Le passif et la charge correspondants qui en résultent étaient comptabilisés en fonction de l'accumulation d'un mois de salaire au moment du départ, par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois.

Provision pour congés de maladie et vacances

La provision pour congés de maladie et vacances n'est pas actualisée car le Centre estime que le solde sera majoritairement pris dans l'exercice suivant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Contrats de location

Les contrats de location-acquisition auxquels le Centre est partie à titre de preneur sont inclus dans les immobilisations corporelles et dans les obligations découlant de contrats de location-acquisition. Le coût comptabilisé au titre des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail, sans dépasser toutefois la juste valeur du bien loué.

Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation et les coûts de location qui en découlent sont inscrits à titre de charges au cours de l'exercice où ils surviennent.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire et les durées suivantes :

Améliorations locatives

Équipement informatique et audiovisuel

Mobilier et équipement

Développements informatiques

Livres numériques

Parcours d'interprétation

Durée du bail

3 ans

5 ans

Utilisation des licences

5 ans

Les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont amortis sur la durée du bail.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Intérêts des obligations découlant de contrats de

location-acquisition - Société québécoise des infrastructures

3. FRAIS D'ADMINISTRATION

2019	2018
478 737 \$	455 093 \$
115 144	77 021
67 825	55 874
33 311	34 443
7 645	15 548
2 686	1 547
24 818	28 038
482 820	492 368
1 212 986 \$	1 159 932 \$
2019	2018
959 \$	805 \$
1 277	271
	478 737 \$ 115 144 67 825 33 311 7 645 2 686 24 818 482 820 1 212 986 \$

5. TRÉSORERIE

Un montant de 1 059 181 \$ (1 046 302 \$ en 2018) dans la trésorerie est assujetti à une réserve d'origine interne pour le renouvellement du parcours d'interprétation du Centre et sa version itinérante.

6. CRÉANCES

2019	2018
3 036 \$	20 327 \$
30 148	115 961 \$
2 318	-
35 502 \$	136 288 \$
2019	2018
99 963 \$	425 219 \$
13 524	13 754
83 483	72 555
196 970 \$	511 528 \$
	3 036 \$ 30 148 2 318 35 502 \$ 2019 99 963 \$ 13 524 83 483

93 462

94 538 \$

79 839

82 075 \$

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel du Centre participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2019, le taux de cotisation du Centre pour le RREGOP est passé de 10,97 % à 10,88 % de la masse salariale admissible et celui du RRPE et RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1er janvier 2019 (2,97 % au 1er janvier 2018) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, le Centre verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2019 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2018).

Les cotisations du Centre, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 120 351 \$ (93 372 \$ en 2018). Les obligations du Centre envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour allocation de transition

L'allocation de transition est payable au titulaire d'un emploi supérieur, autre que celui qui bénéficie de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. L'allocation a été payée en entier en 2019 au président-directeur général sortant. Les conditions d'emploi du remplaçant n'exigent plus au Centre d'accumuler une provision pour allocation de transition.

Les variations de la provision pour allocation de transition se détaillent comme suit :

93 772 \$	89 502 \$
6 106 \$	4 270 \$
(99 878)	
- \$	93 772 \$
	6 106 \$ (99 878)

2019

2018

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Provision pour congés de maladie et vacances

La provision pour congés de maladie et vacances a été établie à partir des heures cumulées au 31 mars 2019 et des taux horaires prévus au cours du prochain exercice.

Les employés du Centre ont droit à 12 jours de congés de maladie par exercice. En fin d'exercice, l'employé peut reporter à l'exercice suivant jusqu'à un maximum de 5 jours et le solde des congés non utilisés est payé.

		2019		2018
	Maladie	Vacances	Total	Total
Solde au début de l'exercice	28 902 \$	124 162 \$	153 064 \$	157 088 \$
Charge de l'exercice	46 328	120 958	167 286	133 187
Prestations versées au cours de l'exercice	(55 196)	(154 465)	(209 661)	(137 211)
Solde à la fin de l'exercice	20 034 \$	90 655 \$	110 689 \$	153 064 \$

9. REVENUS REPORTÉS

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	16 093 \$	11 240 \$
Attributions de l'exercice	75 696	16 093
Constatés à titre de revenus de l'exercice	(16 093)	(11 240)
Solde à la fin de l'exercice	75 696 \$	16 093 \$

10. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2019	2018
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition pour des améliorations locatives auprès de la Société québécoise des infrastructures de 4 198 557 \$, portant intérêt au taux fixe de 4,28 %, remboursable par versements mensuels de 31 578 \$ (incluant les intérêts), échéant en octobre 2023	1 574 519 \$	1 878 966
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition pour des améliorations locatives auprès de la Société québécoise des infrastructures de 290 614 \$, portant intérêt au taux fixe de 4,35 %, remboursable par versements mensuels de 2 194 \$ (incluant les intérêts), échéant en mars 2025	138 839	158 662
	1 713 358 \$	2 037 628
Les paiements minimums futurs exigibles pour les prochains exerci		
2020	ces s'établissent cor	
2020 2021	ices s'établissent cor 405 266	
2020 2021 2022	ices s'établissent cor 405 266 405 266	
2020 2021 2022 2023	des s'établissent cor 405 266 405 266 405 266	
2021 2022 2023 2024 à 2025	405 266 405 266 405 266 405 266 405 266	
2020 2021 2022 2023 2024 à 2025 Total des paiements minimums exigibles	405 266 405 266 405 266 405 266 405 266 273 711	
Les paiements minimums futurs exigibles pour les prochains exerci 2020 2021 2022 2023 2024 à 2025 Total des paiements minimums exigibles Moins : montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	405 266 405 266 405 266 405 266 405 266 273 711	

CENTRE DE LA FRANCOPHONIE DES AMÉRIQUES NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2019

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations	Equipement	Mobilier	Développements informatiques	Livres	Parcours d'interprétation	Améliorations locatives	2019	2018
	locatives	et audiovisuel	et équipement	(note 1)	numériques	(note 1)	(note 2)	Total	Total
COÚT DES IMMOBILISATIONS									
Solde de début d'exercice	1 786 664 \$	156 231 \$	173 737 \$	522 095 \$	179 220 \$	595 347 \$	4 489 171 \$	7 902 465 \$	7 808 968 \$
Acquisitions	*	9 791	3 674	19 348	18 709	*	E	51 522	108 433
Dispositions	10	2	343	88	900	*	96	200	(14 936)
Solde de fin d'exercice	1 786 664	166 022	177 411	541 443	197 929	595 347	4 489 171	7 953 987	7 902 465
AMORTISSEMENT CUMULÉ									
Solde de début d'exercice	1 120 957 \$	140 480 \$	169 361 \$	419 101 S	13 677 \$	547 999 \$	2 803 851 \$	5 215 426 \$	4 737 994 \$
Amortissement de l'exercice	119 229	5 257	3 626	49 093	3 812	×	301 803	482 820	492 368
Dispositions	80	×	ř	æ	8	*	*	*	(14 936)
Solde de fin d'exercice	1 240 186	145 737	172 987	468 194	17 489	547 999	3 105 654	5 698 246	5 215 426
VALEUR COMPTABLE NETTE 2019	546 478 \$	20 285 \$	4 424 \$	73 249 \$	180 440 \$	47 348 \$	1 383 517 \$	2 255 741 \$	
VALEUR COMPTABLE NETTE 2018	\$ 202 599	15 751 \$	4 376 \$	102 994 \$	165 543 \$	47 348 \$	1 685 320 \$		2 687 039 \$

Note 1. Comprend des immobilisations en cours de développement pour un total de 79 756 \$ (80 336 \$ en 2018), lesquelles ne sont pas amorties.

Note 2 : Détenues en vertu de contrats de location-aquisition.

12. DROITS CONTRACTUELS

Le Centre a conclu des ententes en vertu desquelles il recevra des subventions et des contributions de la part de partenaires. Le montant des droits contractuels s'élève à 170 000 \$ pour le prochain exercice et à 145 000 \$ pour l'exercice subséquent pour un montant total de 315 000 \$ (10 749 \$ en 2018).

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Contrats de services professionnels

Le Centre s'est engagé à verser des sommes en vertu de contrats de services professionnels. Le montant des engagements s'élève à 31 546 \$ pour le prochain exercice (55 716 \$ en 2018).

Bail du loyer d'occupation

Le Centre s'est engagé par un bail avec la Société québécoise des infrastructures, échéant le 31 octobre 2023, pour des locaux administratifs. Le bail est assujetti à des ajustements tarifaires. Les paiements futurs s'établissement comme suit:

	355 690 \$
2024	45 270
2023	77 605
2022	77 605
2021	77 605
2020	77 605 \$

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Centre est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du président directeur-général du Centre.

Le Centre n'a conclu aucune opération avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

15. FLUX DE TRÉSORERIE

Information supplémentaire

	2019		2018	- 60
Acquisitions d'immobilisations corporelles financées par les charges à payer et les frais courus	17 453	s	29 010	\$
Intérêts versés	80 996		94 571	
Intérêts reçus	29 692	\$	22 971	\$

16. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant qu'elle est investie auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et leur importance. Les créances sont principalement constituées de subventions et de contributions à recevoir de partenaires.

L'exposition maximale du Centre au risque de crédit au 31 mars est la suivante :

	2019	2018
Trésorerie	2 548 769 \$	2 804 277 \$
Créances à l'exception des taxes à la consommation	32 466	115 961
	2 581 235 \$	2 920 238 \$

16. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant présente la classement chronologique des créances au 31 mars 2019 :

	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	61 à 365 jours	Total
Subventions, contributions de partenaires et autres	5 000 \$	2 075 \$	25 391 \$	32 466 \$
	5 000 \$	2 075 \$	25 391 \$	32 466 \$

Le tableau suivant présente le classement chronologique des créances au 31 mars 2018 :

	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	61 à 365 jours	Total
Subventions, contributions de partenaires et autres	65 \$	- \$	115 896 \$	115 961 \$
	65 \$	- \$	115 896 \$	115 961 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que le Centre ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun et à un prix raisonnable.

Le Centre finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de la subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec et des subventions et contributions de partenaires. Le Centre considère qu'il détient suffisamment de trésorerie afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2019 :

	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	61 à 365 jours	Total
Fournisseurs et frais courus	99 395 \$	568 \$	- \$	99 963 \$
Traitements	10 713	154	2 657	13 524
Provision pour congés de maladie et vacances	9 257	7 274	94 158	110 689
3 888	119 365 \$	7 996 \$	96 815 \$	224 176 \$

16. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2018 :

	Moins de 30 jours	30 à 60 jour	S	61 à 365 jou	rs	Total	
Fournisseurs et frais courus	115 526 \$	\$ 56 451	\$	253 242	\$	425 219	\$
Traitements	10 537	665		2 552		13 754	
Provision pour congés de maladie et vacances	10 351	16 938		125 775		153 064	
	136 414 \$	\$ 74 054	\$	381 569	\$	592 037	\$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Centre est exposé seulement au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le Centre effectue des placements dans des comptes d'épargne à taux variables sans échéance.

Le montant moyen des placements de l'exercice est estimé à 2 326 494 \$. Si les taux d'intérêt avaient été inférieurs ou supérieurs de 0,5 %, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêts de l'exercice auraient été inférieurs ou supérieurs de 11 632 \$ respectivement.

Risque de change

Le Centre réalise des achats en dollars américains dont il effectue le paiement à partir d'un compte bancaire en dollars américains. Conséquemment, il est exposé au risque de change relié aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain.

À la date de l'état de la situation financière, le solde du compte en dollars américains présenté dans le poste « Trésorerie » est de 2 160 \$ US (1 450 \$ US en 2018) et le taux de change pour un dollar américain est de 1,3350 (1,2894 en 2018).

Une variation de la valeur du dollar canadien de 10 % par rapport au dollar américain à la date de l'état de la situation financière aurait augmenté ou diminué les résultats et l'excédent cumulé de 288 \$ (187 \$ en 2018).

REMERCIEMENTS

Toutes les activités énumérées dans ce rapport n'auraient pu avoir lieu sans le soutien de nombreuses personnes qui croient dans la mission du Centre de la francophonie des Amériques. Le Centre tient à remercier tout d'abord l'ensemble de son personnel pour son engagement. Merci également au conseil d'administration pour son soutien constant. Les commentaires pertinents des uns et des autres constituent une source d'inspiration et de motivation pour les artisans du Centre. Notre gratitude va également à l'ensemble des personnes qui sont intervenues lors de nos différentes activités, que ce soit à titre de conférenciers, de consultants, d'animateurs ou d'artistes. Enfin, nous tenons à saluer les divers organismes et institutions travaillant quotidiennement aux côtés des francophones et qui nous ont apporté leur soutien.







2, côte de la Fabrique C.P. 110, succ. Haute-Ville Québec (Québec) G1R 4M8, Canada

418 646-3300 • 1877 646-3322 francophoniedesameriques.com









@CFAmeriques #AmFr

Le Centre de la francophonie des Amériques bénéficie notamment du soutien financier du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes.